

Licence mention Psychologie

BROCHURE DE FORMATION – ANNEE 2023-2024

Table des matières

Calendrier 2023-2024 de la licence.....	4
Équipes administrative et pédagogique.....	5
Équipe administrative.....	5
Responsables de formation.....	6
Enseignants titulaires du département de psychologie.....	7
Enseignants titulaires du département de psychophysiologie.....	9
Présentation générale de la licence de psychologie.....	10
Contexte général.....	10
Objectifs pédagogiques.....	10
Conseil de perfectionnement et représentation des étudiant.e.s.....	14
Conditions d'accès et d'inscription.....	14
Organisation de la licence de psychologie.....	14
Organisation des enseignements.....	15
Tableau récapitulatif des UE de licence.....	17
Tableaux des UE optionnelles de L3 par parcours.....	19
Descriptif des Unités d'Enseignement.....	24
Licence 1, semestre 1.....	24
Licence 1, semestre 2.....	32
Licence 2, Semestre 3.....	43
Licence 2, Semestre 4.....	53
Licence 3, Semestre 5.....	62
Parcours Psychologie clinique et psychopathologie (P1).....	63
Parcours Psychologie du développement (P2).....	72
Parcours Psychologie sociale (P3).....	80
Parcours Psychologie cognitive (P4).....	87
Parcours Psychophysiologie (P5).....	93
Licence 3, Semestre 6.....	100
Parcours Psychologie clinique et psychopathologie (P1).....	101
Parcours Psychologie du développement (P2).....	108
Parcours Psychologie sociale (P3).....	115
Parcours Psychologie cognitive (P4).....	121
Parcours Psychophysiologie (P5).....	127
UE d'ouverture.....	133
Modalités de contrôle des connaissances (généralités).....	135

Inscription.....	135
Pour les étudiants et étudiantes inscrit.e.s en régime normal.....	135
Pour les étudiants et étudiantes en régime dérogatoire	136
Les différentes règles de validation.....	136
Les différentes règles de compensation	138
Evaluation des enseignements.....	142
Droits et devoirs de l'étudiant	143
Droits.....	143
Obligations	143
Dispositifs d'accompagnement et de soutien	144
Le tutorat étudiant	144
Les entretiens individuels.....	144
Aménagement des conditions d'étude.....	144
Mobilités européenne et internationale	145
Passerelles et poursuite d'études	146
Poursuite des études en master à l'Université Sorbonne Paris Nord	146
Avec la licence de psychologie	146
Avec ou sans la licence de psychologie	147
Annexe : Information sur le plagiat.....	149
Qu'entend-on par « plagiat » ?	149
Les sanctions encourues ?	149
Attestation de travail personnel et de non plagiat	150
Communiquer, s'informer à l'université	152

Calendrier 2023-2024 de la licence

Réunions de prérentrée universitaire 2023-2024 : Mercredi 6 septembre à 10h (L3) et jeudi 7 septembre 2023 à 10h (L2) et 13h (L1).

1^{er} semestre

- **Inscriptions pédagogiques aux TER-PRO et TD de L3** : 06 et 07 septembre 2023
- **Début des enseignements** : lundi 11 Septembre 2023
- **Vacances de la Toussaint** : Du dimanche 29 Octobre au dimanche 5 Novembre 2023
- **Fin des enseignements** : Samedi 16 Décembre 2023
- **Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens** : Du lundi 11 Décembre au samedi 16 Décembre 2023
- **Vacances de Noël** : Du dimanche 24 Décembre 2023 au lundi 8 Janvier 2024
- **Examens** : du lundi 18 Décembre au vendredi 22 Décembre 2023 et du lundi 8 Janvier au vendredi 12 Janvier 2024

2nd semestre

- **Inscriptions pédagogiques aux TD de L3** : Semaine du 8 janvier 2024
- **Début des enseignements** : Lundi 15 Janvier 2024
- **Vacances d'hiver** : Du dimanche 18 Février au dimanche 25 Février 2024
- **Fin des enseignements** : samedi 15 avril
- **Semaine de révisions, de rattrapage de cours ou d'examens** : du lundi 29 Avril au samedi 4 Mai 2024
- **Vacances de printemps** : du dimanche 07 Avril au dimanche 21 Avril 2024
- **Examens** : Du lundi 6 Mai au vendredi 17 Mai 2024

Seconde chance : Du lundi 10 au vendredi 28 Juin 2024

Seront organisées au printemps deux **réunions d'orientation** ;

- la première à destination des étudiants de L2 en vue de la L3

- la seconde à destination des étudiants de L3 en vue du M1.

Équipes administrative et pédagogique

Équipe administrative

- **Gestionnaire pédagogique L1 & L2**

Informations et inscriptions pédagogiques, retrait relevés de notes

Pierre SOUCHE

Bureau C313, 01 49 40 44 65, psychologie-licence1-2.llshs@univ-paris13.fr

- **Gestionnaire pédagogique L3**

Informations et inscriptions pédagogiques, retrait relevés de notes

Kristina RADOSAVLJEVIC

Bureau C313, 01 49 40 31 66, psychologie-licence3.llshs@univ-paris13.fr

- **Secrétariat de direction** : service-departement-psycho.llshs@univ-paris13.fr

- **Scolarité, équivalences, transfert de l'UFR LLSHS**

Carina SEMEDO GARCIA

Bureau A212, 01 49 40 40 31, scolarite.llshs@univ-paris13.fr

- **Scolarité centrale**

Informations et inscriptions administratives et retrait des diplômes

Courriel : scolarite@univ-paris13.fr – inscriptions@univ-paris13.fr

- **Conventions de stages de l'UFR LLSHS**

Marion MAESTRONI

Bureau A226, 01 49 40 32 11, gest-stages.llshs@univ-paris13.fr

- **Service des Relations européennes et internationales (SRI)**

<https://www.univ-paris13.fr/international/accords> (pour la psychologie)

Chargée de la mobilité sortante : Marie-Hélène MONNIER,
IUT Villetaneuse (L101), 01 49 40 37 65, outgoing@univ-paris13.fr

Chargé de la mobilité entrante : Luca CIARLINI,
IUT Villetaneuse (L101), 01 49 40 28 48, incoming@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique au sein du département : Steve BUENO-MARTIN,

Villetaneuse (F304), 01 49 40 32 06, bueno@univ-paris13.fr

Responsables de formation

Directrice du **département de psychologie**

Aurélie MAURIN, service-departement-psycho.llshs@univ-paris13.fr

Directeur du **département de psychophysiologie** : Christophe FERON

christophe.feron@sorbonne-paris-nord.fr

Responsable de la **licence de psychologie** : Catherine MATHA

Responsable de la **licence 0** : Delphine PEYRAT-APICELLA – Muriel BOSSUROY

Responsable de la **licence 1** : Delphine PEYRAT-APICELLA – Muriel BOSSUROY

Responsable de la **licence 2** : Claire NIOCHE-SIBONY

Responsable de la **licence 3** : Cristina LINDENMEYER

- Responsable du **parcours psychologie clinique et psychopathologie** : Cristina LINDENMEYER
- Responsable du **parcours psychologie du développement** : Hakima MEGHERBI
- Responsable du **parcours psychologie sociale** : Malika LITIM
- Responsable du **parcours psychologie cognitive** : Steve BUENO-MARTIN et Alix SEIGNEURIC
- Responsable du **parcours psychophysiologie** : Fabrice SAVARIT

Responsable pédagogique de la **mobilité internationale** : Steve BUENO-MARTIN

Responsable des stages : Michaël CHOCRON

Responsables du tutorat : Claire NIOCHE-SIBONY

Commission des équivalences et des transferts : Aurélie MAURIN (présidente)

Commission de la VAP : Gilbert COYER (président)

Enseignants titulaires du département de psychologie

ABDELOUAHED Houria, professeure des universités

ARBISIO Christine, maîtresse de conférences

Bureau C 312, 01 49 40 44 66

BOSSUROY Muriel, maîtresse de conférences

muriel.bossuroy@univ-paris13.fr

BUENO-MARTIN Steve, maître de conférences

Bureau F 304, bueno@univ-paris13.fr

CHAGNON Jean-Yves, professeur des universités

Bureau F 310. Pour toute demande, envoyer un courriel au secrétariat pédagogique

CHOCRON Michael, maître de conférences

Bureau F300Bis, michael.chocron@univ-paris13.fr

COHEN DE LARA Aline, professeure des universités,

Bureau C 305. Pour toute demande, envoyer un courriel au secrétariat pédagogique

COYER Gilbert, maître de conférences

Bureau F 302, 01 49 40 31 69

DELMAS Hugues,

Bureau C 312, 01 49 40 44 66, hugues.delmas@univ-paris13.fr

HOUSSIER Florian, professeur des universités

Bureau C 307, 01 49 40 28 18

LADREYT Sébastien, professeur associé

Bureau F 308, sebastien.ladreyt@univ-paris13.fr

LINDENMEYER Cristina, professeure des universités

Bureau F310, cristina.lindenmeyer@univ-paris13.fr

LITIM Malika, maîtresse de conférences

Bureau F 304, malika.litim@univ-paris13.fr

MANSOURI Malika, professeure des universités

Bureau F 314, malika.mansouri@univ-paris13.fr

MATHA Catherine, maîtresse de conférences HDR

Bureau F 300Bis, 01 49 40 32 48.

Pour toute demande, envoyer un courriel au secrétariat pédagogique

MAURIN SOUVIGNET Aurélie, professeure des universités

Bureau C 305, 01 49 40 31 95, aurelie.maurin@univ-paris13.fr

MEGHERBI Hakima, maîtresse de conférences

Bureau F 312, 01 49 40 31 77

MOLINIER Pascale, professeure des universités

Bureau F 308, pascalemolinier@gmail.com

NIOCHE-SIBONY Claire, maîtresse de conférences

Bureau F 312, 01 49 40 44 68

OUVRY Olivier, maître de conférences HDR

Bureau F 302, 01 49 40 31 62

PEYRAT- APICELLA Delphine, maîtresse de conférences,

Bureau F 302, delphine.peyratapicella@univ-paris13.fr

SCHWERING Karl-Léo, professeur des universités

Bureau F 308, 01 49 40 35 45

SEIGNEURIC Alix, maîtresse de conférences

Bureau C 312, seigneuric@univ-paris13.fr

SQUVERER Amos, maître de conférences

Bureau F300, amos.squverer@univ-paris13.fr

L'équipe enseignante est complétée par des doctorants, des jeunes chercheurs ou des professionnels (cf. emplois du temps).
--

Enseignants titulaires du département de psychophysiologie

CHAMERON Stéphane, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 65, chameron@univ-paris13.fr

D'ETTORRE Patrizia, professeur des universités

Bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 31 96, d-ettorre@univ-paris13.fr

FENERON Renée, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 63, feneron@univ-paris13.fr

FERON Christophe, professeur des universités

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 38 77, christophe.feron@sorbonne-paris-nord.fr

GHEUSI Gilles, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 38 77, gilles.gheusi@univ-paris13.fr

HONORIO Romain, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 65, romain.honorio@univ-paris13.fr

LORENZI Maria Cristina, professeur des universités

Bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 32 60, lorenzi@univ-paris13.fr

MONCLUS Raquel, maître de conférences HDR

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 39 54, raquel.monclusburgoa@univ-paris13.fr

POTEAUX Chantal, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 29, chantal.poteaux@univ-paris13.fr

RÖDEL Heiko professeur des universités

Bureau C 401 (institut Galilée), 01 49 40 32 18, heiko.rodell@univ-paris13.fr

SAVARIT Fabrice, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 29, fabrice.savarit@univ-paris13.fr

SILLAM-DUSSÈS David, maître de conférences HDR

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 39 54, sillamdusses@univ-paris13.fr

ZIMMER Cédric, maître de conférences

Bureau C 402 (institut Galilée), 01 49 40 32 63

L'équipe enseignante est complétée par des doctorants, des jeunes chercheurs ou des professionnels (cf. emplois du temps).

Présentation générale de la licence de psychologie

Contexte général

La psychologie est un champ disciplinaire complexe qui dispose d'un large réseau d'axes de recherche et de débouchés professionnels. Ces derniers sont tous protégés par le titre de psychologue¹, obtenu en France par la validation d'une licence de psychologie et d'un master de psychologie ainsi que d'un stage professionnalisant de 500 heures durant le master².

La formation de spécialistes dans l'ensemble des champs de recherche et d'application de la psychologie requiert au niveau du master des enseignements spécialisés, qui varient selon les universités en fonction de l'orientation de leurs laboratoires de recherche. Afin de permettre à tou.te.s les étudiant.e.s de pouvoir accéder à ces différents masters, les universités se doivent de présenter des licences généralistes offrant une formation aux différents domaines de la psychologie.

Objectifs pédagogiques

La licence de psychologie de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) répond à cette demande en associant le département de psychologie et celui de psychophysiologie, permettant ainsi aux étudiants et étudiantes d'acquérir une solide et rigoureuse formation scientifique. Les enseignements dispensés se réfèrent autant aux travaux les plus récents qu'à ceux historiques de la discipline.

Les enseignements des deux premières années sont identiques pour tou.te.s les étudiant.e.s, constituant ainsi un tronc commun. En troisième année, cinq parcours, recouvrant les principaux champs d'application et de recherche de la psychologie, sont proposés (un au choix par étudiant.e) pour permettre aux étudiant.e.s une pré-spécialisation en vue de leur orientation future vers le master de leur choix. A chaque parcours correspond un enseignement de TER (travaux d'études et de recherche), et pour quatre d'entre eux, il comprend un stage obligatoire de 100 heures minimum, auquel est associé une UE PRO (supervision de pratiques professionnelles). Ces parcours peuvent être complétés par des enseignements d'autres sous-disciplines de la psychologie ou par des enseignements au sein de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, ou du département des activités physiques et sportives (DAPS) et/ou du service des activités culturelles. Les cinq parcours sont les suivants :

¹ Décret du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue modifié par le décret n°2005-97 du 3 février 2005.

² Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validations du stage professionnel prévu par le décret n° 90 2005 du 22 mars 1990 modifié.

- **P1 : Psychologie clinique et psychopathologie**

Ce parcours entend apporter une initiation aux champs de la psychologie clinique et pathologique, et permet l'approche des multiples secteurs de l'intervention clinique, y compris dans une perspective interculturelle, par l'acquisition des différents apports psychopathologiques en référence à la théorie psychanalytique.

Le parcours comporte des enseignements théoriques, des enseignements de méthodologie pratique, des enseignements optionnels ainsi qu'une supervision de stage et de travaux de recherche (TER-PRO). L'ensemble de cet enseignement permet une formation théorique et méthodologique solide permettant à l'étudiant.e d'envisager la profession de psychologue clinicien, tant dans son travail auprès de sujets en difficultés ou malades qu'au sein d'équipes pluridisciplinaires. Ainsi, le stage du parcours, encadré de manière suivie à l'université en petits groupes, donne la possibilité aux étudiant.e.s de se confronter dès la licence à la pratique clinique et institutionnelle.

Le parcours psychologie clinique et psychopathologie a pour objectif :

- d'offrir aux étudiant.e.s la possibilité de postuler aux masters de psychologie, qu'ils soient de recherche ou de professionnalisation ;
- de renforcer de manière étroite les partenariats pédagogiques avec d'autres disciplines de la psychologie et d'autres formations à partir de domaines de nature transdisciplinaire.

- **P2 : Psychologie du développement**

Les objectifs généraux concernent l'acquisition de connaissances et de compétences sur la clinique et le développement humain du bébé, de l'enfant et de l'adolescent. Les connaissances concernent le développement affectif et cognitif ainsi que la structuration psychique et ses différents remaniements au cours de la psychogenèse. Les approches psychopathologique, psychanalytique et développementale sont exposées. Les connaissances théoriques sont accompagnées de l'enseignement méthodologique adapté à chaque approche et orientation théorique (clinique et expérimentale). Les étudiant.e.s sont initié.e.s, à travers un stage effectué aux semestres 5 et 6, à la connaissance des milieux de vie accueillant des enfants et/ou des adolescents et leurs familles. Ce stage permet de découvrir le milieu institutionnel ; il est effectué auprès d'un psychologue référent de la structure d'accueil. Par ailleurs, les étudiant.e.s effectuent un travail de recherche sur un thème en lien avec la clinique et/ou le développement de l'enfant/ado ou encore sur le thème de la famille ou de la parentalité.

L'objectif de ce parcours - ouvert sur le plan épistémologique - est de permettre aux étudiant.e.s de s'orienter dans les divers champs théoriques, de maîtriser des outils cliniques et méthodologiques afin d'être en mesure, d'avoir une approche clinique, développementale et psychopathologique des bébés, enfants, adolescents et des parentalités, fortement requise dans le champ de l'enfance et de la petite enfance.

Ce parcours offre la possibilité aux étudiant.e.s de poursuivre leur formation en Master de clinique et développement : enfant, adolescent, parentalité à l'université Sorbonne Paris Nord (formant des psychologues cliniciens) afin de préparer non seulement le diplôme de master mais également pour obtenir le titre de psychologue clinicien. Ce parcours permet également de postuler dans d'autres parcours de master au sein de notre université ou dans des masters d'autres universités. Il permet aussi de préparer les étudiant.e.s désireux.ses de s'orienter vers des formations paramédicales ou médico-sociales comme par exemple la formation de psychomotricité, d'éducateurs spécialisés ou de jeunes enfants, de psychologie scolaire, *etc.* ou encore il permet d'intégrer un master MEEF, *etc.*

- **P3 : Psychologie sociale**

Ce parcours se donne pour objets les principales théories et méthodologies relatives à la problématique du sujet en tant qu'être social. Il articule les connaissances sur les sujets et leurs interactions, le lien social, les groupes, les collectifs, les organisations, les institutions, le travail... Dès la L1, y est associée l'acquisition de compétences pratiques, notamment à l'occasion de mises en situation (observations, entretiens, expérience de groupes, construction d'un questionnaire et son traitement).

En L3, le stage, encadré en groupe réduit lors des séances de l'UE PRO, a pour objectif principal la découverte d'un milieu professionnel, en faisant usage de l'observation comme instrument commun à toutes les pratiques : observation des dynamiques collectives, auto-observation. Un travail de recherche, sur une problématique choisie par l'étudiant.e, sera mené parallèlement et sera accompagné dans le cadre de l'UE TER.

Ce parcours ouvre à des activités professionnelles diverses dans toutes sortes de milieux : formation, insertion, médico-social, entreprise, *etc.* Outre sa poursuite dans le parcours Clinique des institutions, clinique du travail : études, formation, interventions du Master de psychologie de l'université Sorbonne Paris Nord ou dans un autre master de psychologie, il peut enrichir les formations dans les disciplines connexes : travail social, éducation spécialisée, conseil en emploi, médiation familiale, ressources humaines, *etc.*

- **P4 : Psychologie cognitive**

Le parcours psychologie cognitive fournit aux étudiant.e.s les connaissances, outils conceptuels et méthodologiques, dont on dispose actuellement, sur le fonctionnement cognitif de l'homme dans la complexité de son environnement. Les principales fonctions mentales engagées dans l'acquisition et l'utilisation des connaissances par l'être humain (notamment la mémoire et l'apprentissage, le langage, la perception) sont abordées sur l'ensemble du cursus. Une importance particulière est donnée à la présentation de la démarche expérimentale. Des enseignements de neuropsychologie cognitive dispensés en L3 par des neuropsychologues praticiens permettent également d'appréhender cette spécialité d'un point de vue théorique et méthodologique. De plus, les étudiant.e.s sont initié.e.s à la connaissance de différents milieux professionnels liés à la psychologie cognitive

par un stage de 100 heures réalisé dans la période des enseignements annuels et qui pourra s'effectuer dans l'un des lieux institutionnels suivants : laboratoires de recherche fondamentale ou appliquée, services hospitaliers de neuropsychologie, entreprises ayant une activité de recherche par exemple en lien avec l'ergonomie cognitive. Ce stage fait l'objet d'un encadrement et d'un suivi tout au long de l'année dans le cadre de l'UE Pro.

L'objectif de ce parcours est également de permettre l'orientation vers les masters proposés dans les différentes universités aux étudiants ayant une formation en psychologie cognitive : master de neuropsychologie, master de recherche fondamentale et/ou appliquée en psychologie cognitive, master de sciences cognitives, master d'ergonomie cognitive. Enfin, le parcours 4 qui inclut aux semestres 5 et 6 des UE du parcours Psychologie du Développement, offre aux étudiants la possibilité de postuler au master de clinique et développement de l'enfant et de l'adolescent à l'USPN, ce master ayant une approche pluridisciplinaire intégrant des enseignements de psychologie cognitive.

- **P5 : Psychophysiologie**

Le parcours de psychophysiologie a pour objectif de :

- définir les champs d'investigation propres à cette discipline et préciser la contribution des neurosciences, et des sciences biologiques en général, à la compréhension des processus psychiques et comportementaux ;
- garantir une formation scientifique indispensable pour de futurs psychologues au regard du développement récent des concepts et méthodes en neurosciences ;
- offrir aux étudiants et étudiantes la possibilité de postuler aux masters de psychologie et d'éthologie mis en place à l'USPN ou dans une autre université, tout en préservant une orientation possible vers des masters de neurosciences ou de psychologie cognitive proposés par d'autres universités ;
- renforcer de manière étroite les partenariats pédagogiques avec d'autres disciplines de la psychologie à partir de domaines à vocation transdisciplinaire ;
- présenter un éventail d'enseignements adaptés aux objectifs pédagogiques d'autres licences (préparation pluridisciplinaire au professorat des écoles...).

Conseil de perfectionnement et représentation des étudiant.e.s

Conformément à l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, la licence de psychologie est dotée d'un conseil de perfectionnement.

Celui-ci, réunissant des représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, des étudiants et des personnels du monde socioprofessionnel a pour mission principale de favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les étudiants et les représentants du monde socioprofessionnel.

Il éclaire les objectifs de chaque formation, contribue à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité.

Des élections de délégué.e.s des étudiant.e.s sont organisées chaque année, pour chacune des années de la licence. Les délégué.e.s représentent les étudiants de leur groupe de TD pour la L1 et la L2 et de leur parcours pour la L3, rencontrent régulièrement le ou la responsable d'année, et choisissent en leur sein les représentant.e.s au conseil de perfectionnement.

Conditions d'accès et d'inscription

Les étudiants peuvent s'inscrire selon trois modalités :

- l'entrée en licence 1 : avec un baccalauréat ou un titre équivalent reconnu par le Ministère de l'Education Nationale par le portail Parcoursup (vérifier le calendrier national) ;
- l'entrée en licence 2 et 3: sur dossier, par les portails e-candidat et/ou Campus France. Les dossiers sont examinés par la commission des équivalences et des transferts

Se renseigner auprès du secrétariat de la scolarité, des équivalences et des transferts de l'UFR LLSHS, scolarite.llshs@univ-paris13.fr (cf. 2.1.) ;

- par la validation des acquis de l'expérience (VAP). Les dossiers sont examinés par la commission de la VAP

Se renseigner auprès de Patricia DANGER, bureau A 224, 01 49 40 32 22, secdaeu-fc.lshs@univ-paris13.fr, et la Commission de la VAE.

Organisation de la licence de psychologie

La licence se compose d'unités d'enseignement (UE).

Chaque UE est créditée d'un certain nombre d'ECTS. Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (European Credits Transfer Scale) est un système de valeur internationale des enseignements qui permet aux étudiant.e.s qui le souhaitent de pouvoir solliciter un changement d'université en France ou à l'étranger. Les ECTS sont attribués à une UE en fonction du temps d'enseignement dispensé ; en moyenne, 1 ECTS correspond à 8 heures de cours magistral (CM) ou 12 heures d'enseignement de travaux dirigés (TD), soit 25 à 30 heures de travail (enseignement et travail en autonomie).

La licence comprend 3 années, chacune étant subdivisée en 2 semestres :

- le S1 correspondant au premier semestre de la L1 (1^{ère} année) ;
- le S2 correspondant au second semestre de la L1 (1^{ère} année) ;
- le S3 correspondant au premier semestre de la L2 (2^{ème} année) ;
- le S4 correspondant au second semestre de la L2 (2^{ème} année) ;
- le S5 correspondant au premier semestre de la L3 (3^{ème} année) ;
- le S6 correspondant au second semestre de la L3 (3^{ème} année).

Chaque semestre comprend 30 ECTS, la licence complète comprend 180 ECTS.

Organisation des enseignements

On distingue :

- **Les UE disciplinaires obligatoires** en L1 et en L2 (102 ECTS) :
 - Les UE généralistes d'introduction à la psychologie (18 ECTS),
 - Les UE de méthodologie et d'introduction à la recherche (21 ECTS),
 - Les UE de parcours (60 ECTS),
 - L'UE inter-parcours (3 ECTS).
- **Les UE disciplinaires optionnelles** en L3 (42 ECTS) :

L'étudiant.e choisit un parcours parmi les 5 suivants proposés (cf. 3.2.) dans lequel il ou elle doit valider 15 ECTS par semestre.

Y sont associées **une UE TER** (travaux d'études et de recherche, 3 ECTS au semestre 5) **et une UE PRO** (analyse des pratiques professionnelles, 6 ECTS annuels) dans les parcours 1 à 4 et une UE TER en P5 (9 ECTS annuels).

- **Les UE transversales et linguistiques** en L1 et L2 (9 ECTS)

- Les **UE pré-professionnelles** en L2 et L3 (9 ECTS pour les parcours 1 à 4, 3 ECTS pour le parcours 5)
- Des **UE d'ouverture** (3 ECTS par année) :

Il s'agit des activités culturelles (gérées par le service des affaires culturelles et artistiques, SACA), ou des activités sportives (gérées par le département des activités physiques et sportives, DAPS), ou des enseignements dispensés dans l'UFR LLSHS hors des départements de psychologie et de psychophysiologie (par exemple, linguistique, langues, lettres, histoire, géographie, sciences de l'éducation).

Tableau récapitulatif des UE de licence

		L1		L2		L3		Total	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6		
UE Disciplinaires obligatoires									
UE généralistes									
	IPO - Introduction à la psychologie	6						18	
	BET - Bioéthique	3							
	HTF - Histoire du traitement de la folie		3						
	PIC - Psychisme et culture		3						
	NEP - Nature et évolution du psychisme			3					
UE méthodologiques									
	ST1, ST2 et ST3B – Statistiques		3	3			3	21	
	MPC - Théories et méthodes en psychologie clinique			3					
	MPS - Méthodologie en psychologie sociale				3				
	MEX1 - Méthodologie expérimentale 1 - psychologie cognitive			3					
	MEX2 - Méthodologie expérimentale 2 - psychophysio- logie				3				
	TER (P1, P2, P3, P4)					3			3
	TER P5					6	3		9
UE inter parcours EMP - Éthique et méthodes en psychologie					3			3	
P1	IPA - Introduction à la psychanalyse	3						12	
	IPC - Introduction à la psychologie clinique		3						
	EPP - Épistémologie et psychopathologie			3					
	NPF - Névrose et psychose : les fondamentaux psychopathologiques				3				
P2	ENA - Enfance hier et aujourd'hui	3						12	

	EMV - L'enfant dans son milieu de vie : théories, méthodes		3					
	DEV - Psychologie du développement : théories, méthodes			3				
	APE - Approches de la petite enfance (0 - 6 ans)				3			
P3	ALS - Premières approches du lien social	3						12
	PLS - Psychopathologie du lien social		3					
	IPP - Introd. à la psychologie sociale et à la psychosociologie			3				
	PAP - Parentalité et paternité				3			
P4	IPE - Introd. à la psychologie expérimentale et cognitive	3						12
	MAL - Mémoire, apprentissage, langage		3					
	RCL - Représentations cognitives et langage			3				
	PAT - Perception et attention				3			
P5	CPO - Cerveau et psychologie	3	3					12
	FCP - Fonctions comportementales			3	3			
UE Disciplinaires optionnelles								
	15 ECTS UE de parcours + 6 ECTS UE psycho (cf. tableaux suivants)					21	21	42
UE Transversales et linguistiques								
MTU	Méthodologie du travail universitaire	3						3
PIX	Certification de compétences numériques		3					3
VOL	Projet Voltaire							
ANG	Anglais		3	3		3		9
UE Préprofessionnelles								
PPP	Projet personnel et professionnel				3			3
PRO	Supervision de stages (P1, P2, P3 et P4)					3	3	6
UE d'ouverture								
	Activités culturelles, sportives, LLSHS, langues hors psychologie	3			3		3	9
Total (ECTS)		30	30	30	30	30	30	18

Tableaux des UE optionnelles de L3 par parcours

P1 : Parcours psychologie clinique et psychopathologie

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM (h)	TD (h)
S5	CLP	Clinique et pensée	3	24	-
	CNP	Champs cliniques : Normalités et pathologies	3	9	15
	BPE 1	Bilan psychologique avec l'enfant 1- initiation (mutualisée P2)	3	12	12
	BPE 2	Bilan psychologique avec l'enfant 2-Approfondissement	3	12	12
	LAP	Psychopathologie générale : langage, affects, psychanalyse	3	18	6
	SJC	Le sujet et son corps	3	12	12
S6	EPA	Approche clinique de l'examen psychologique de l'adulte	6	24	24
	SYF	Symptôme et fantasme	3	24	-
	ILP	Approche interculturelle des liens précoces	3	24	-
	PAD	Les modèles de la psychopathologie de l'adulte	6	24	24
	LPE	Lien parents-enfant	3	24	-
	PPE	Psychopathologie de l'enfant (mutualisée P2)	3	18	6

P2 : Parcours psychologie du développement

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	DBB	Etudes et développement du bébé	3	12	12
	BPE-1	Bilan psychologique avec l'enfant 1- initiation (mutualisée P1)	3	12	12
	EVP	Emergence de la vie psychique	3	12	12
	MED	Méthode expér. et recherche en psychol. du développement	3	12	12
	LET	Lecture de textes psych. enfants et adolescents	3	12	12
S6	ALT	Acquisition du langage	3	12	12
	CIL	Corps, inconscient et langage de l'enfance à l'adolescence	3	12	12
	MCE	Méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	3	12	12
	PEA	Pensée chez l'enfant et l'adolescent	3	12	12
	PPE	Psychopathologie de l'enfant (mutualisée P1)	3	18	6

P3 : Parcours psychologie sociale

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	APG	Approches psychanalytiques du groupe	3	18	6
	EPS	Les entretiens en psychologie sociale	3	9	15
	ISO	Les interactions sociales	3	15	9
	LTF1	Lecture de textes fondamentaux 1 psychologie sociale	3		24
	QTM	Le questionnaire : questions de méthodologie	3	12	12
S6	ADD	L'analyse du discours	6	24	24
	EXG	Expériences de groupe	3	-	18
	LTF2	Lecture de textes fondamentaux 2 psychologie sociale	3	-	24
	QTS	Le questionnaire : traitement statistique	3	12	12
	RSI	Représentations sociales et problématiques de l'identité	3	15	9

P4 : Parcours psychologie cognitive

	Code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	DIF	Différences individuelles et fonctionnement cognitif	3	12	12
	EAO	Expérimentation assistée par ordinateur	3	12	12
	NEC	Neuropsychologie cognitive	3	12	12
	CPL	La compréhension du langage	3	12	12
	BPE-1	Bilan psychologique avec l'enfant 1- initiation (mutualisée P1/P2)	3	12	12
S6	PCS	Psychologie cognitive et sciences cognitives	3	12	12
	IEC	Introduction à l'ergonomie cognitive	3	12	12
	IPN	Introduction à la pratique en neuropsychologie	3	12	12
	MPE	Méthodologie des plans d'expériences	3	12	12
	ALT	Acquisition du langage (mutualisée P2)	3	12	12

P5 : Parcours de psychophysiology

	code	Intitulé UE	ECTS	CM	TD
S5	CML	Communication et langage	6	24	24
	NPP	Neuropsychologie de la perception	6	24	24
	NSC	Neurosciences comportementales	6	24	24
	PTE	Psychologie et théorie de l'évolution	3	24	-
S6	BLC	Biologie de la conscience	3	24	-
	CCE	Comportement, cognition et évolution	6	24	24
	PBE	Psychobiologie des émotions	6	24	24
	ESA	L'enfant en situation d'apprentissage	3	15	9
	EEC	Éthologie et écologie comportementale	3	18	6

Descriptif des Unités d'Enseignement

Licence 1, semestre 1

ALS - Approches du lien social

Responsable : **Hindie Hafhouf/Aurélie Maurin Souvignet**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif de présenter le Lien social comme un objet d'étude privilégié des sciences humaines en générale et de la psychologie en particulier. Les grands auteurs et leurs ouvrages princeps, relevant des champs de la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la littérature, la psychologie sociale ainsi que la psychanalyse seront convoqués avec comme projet de rendre à la notion de Lien social sa complexité et son intérêt pour les psychologues.

Connaissances : Auteurs, théories et concepts relatifs à la notion de Lien social.

Compétences : Savoir se repérer dans les différentes disciplines des SHS et mettre à profit leur complémentarité pour aborder une notion aussi large et complexe que le Lien social.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu intégral**

Deux examens sur table durant la période d'enseignement. Chacun valant pour 50 % de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30)

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30).

Note : 100% de la note à l'UE.

BET - Bioéthique (culture générale)

Responsable : **Raquel MONCLÚS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Sensibiliser les étudiants et étudiantes aux enjeux bioéthiques actuels face aux risques d'appropriation du Vivant. Préciser l'éthique de la recherche scientifique sur le Vivant et en particulier sur l'Homme.

Contenu : Propriétés et statuts du vivant ; lois de l'hérédité ; lois de bioéthique ; réglementation concernant la manipulation du vivant (procréation assistée, manipulation génétique et transgénèse, clonage et impact sur la biodiversité, greffes et transplantation, euthanasie).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

L'épreuve écrite pour tous les étudiants (durée maximale 1 h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 1h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

CPO1 - Cerveau et Psychologie 1

Responsable : **Renée FÉNERON**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement constitue une introduction à l'étude des bases neurobiologiques des fonctions psychologiques. Il s'appuie sur le champ disciplinaire de la neuropsychologie clinique et de la neuropsychologie cognitive dont il précisera les principes et les méthodes. De façon plus large, il utilise les apports des Neurosciences pour comprendre les mécanismes cellulaires et moléculaires sous-jacents aux processus psychologiques.

Connaissances. Relations entre fonctionnement cérébral et processus psychologique ; approche anatomo-clinique ; techniques d'imagerie cérébrale fonctionnelle ; anatomie macroscopique du système nerveux central ; propriétés générales du fonctionnement cérébral ; neurones et cellules gliales ; message nerveux ; neurotransmission synaptique ; dysfonctionnements synaptiques et troubles comportementaux (dépression, schizophrénie).

Compétences

Acquérir les connaissances de base en neuropsychologie ; Comprendre des comptes-rendus d'expériences ; Analyser des graphiques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **40% CC + 60% EL**

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Seconde chance : une épreuve écrite sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

ENA - Enfance hier et aujourd'hui

Responsable : **Claire NIOCHE-SIBONY**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Retracer les grandes lignes de l'évolution du statut de l'enfance et des représentations qui lui sont associées dans les sociétés occidentales. Saisir en quoi l'émergence d'une représentation spécifique de l'enfance comme évolutive et distincte de l'âge adulte a permis l'apparition d'une psychologie de l'enfant.

Connaissances

Connaissances sur les pratiques de soin, de maternage et d'éducation de l'enfant

Connaissances sur l'histoire de la naissance de la psychologie de l'enfant

Connaissances théoriques sur les différents courants de la psychologie

Initiation à la méthodologie de lecture et de commentaire de texte. Initiation à la passation d'un entretien (enquête).

Compétences

Savoir repérer historiquement l'évolution des mentalités et des représentations de l'enfant dans la société, de l'Antiquité à nos jours.

Savoir lire et analyser un texte bref et le contextualiser.

Savoir problématiser et mettre en perspective aujourd'hui cette évolution des pratiques et des représentations.

Savoir présenter les enjeux contemporains de ces questions de société.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu intégral

Deux examens, un en TD (transcription et analyse d'entretien); un en CM (devoir sur table). Chacun valant pour 50 % de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% examen terminal

Un examen sur table (durée 1h)

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h).

Note : 100% de la note à l'UE

IPA - Introduction à la psychanalyse

Responsable : Michaël CHOCRON

Enseignants : Catherine Pfister

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présentation des fondements de la technique et de la théorie psychanalytique.

Pour introduire le paradigme théorico-clinique de la psychanalyse, ce cours propose une lecture approfondie des textes fondateurs de l'invention freudienne, à partir de la théorie de l'inconscient, le transfert et de l'appareil psychique. Cette lecture de l'œuvre freudienne s'arrêtera cependant en 1923.

Connaissances : La notion d'appareil psychique et la découverte de l'inconscient; les théories de fonctionnement de l'appareil psychique ; l'histoire de l'invention de la thérapie par la parole à partir des cas d'hystérie et l'idée d'une organisation psychique du corps par la pulsion ; les notions de pulsion, libido, sexualité, symptôme, névrose, hystérie, narcissisme, Œdipe, mécanismes de défense (notamment refoulement et sublimation) ; les deux topiques freudiennes.

Compétences : Les textes travaillés en TD serviront d'illustration et de complément de compréhension au cours magistral, permettant à l'étudiant de mieux comprendre les théories de fonctionnement de l'appareil psychique dans la clinique des névroses, et les rapports spécifiques de la psychanalyse au symptôme et à la parole.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu Intégral**

Un devoir sur table en TD, d'une pondération de 50% de la note finale, et un devoir sur table portant sur l'ensemble des enseignements de l'UE, CM et TD (50% de la note).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1 h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Examen sur table (1h30) sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

IPE - Introduction à la psychologie expérimentale et cognitive

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**

Intervenants : *Alix Seigneuric, Isabelle Carchon, Lyès Kheloufi*

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter l'objet d'étude et les méthodes de la psychologie cognitive à partir d'une histoire de la discipline et d'exemples tirés d'études récentes illustrant les différentes fonctions mentales (mémoire, perception, langage, apprentissage...). Initier les étudiant.e.s à la méthodologie expérimentale (notions d'hypothèse théorique et opérationnelle, variable dépendante, variable indépendante, plan expérimental).

Des illustrations d'expériences sont également proposées en TD. La participation à des expériences conduites au laboratoire pourra être proposée dans le cadre du contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)

Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

IPO - Introduction à la psychologie

Responsable : A. Squverer

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 30h CM - 18h TD

Enseignants : Nicolas Schwalbe, Laurie Kirazian (CM) et , Martin Lamadrid, Adam Prigent, Géraldine Bray, Sarah Michot, Pablo Pinto, Nicolas Schwalbe (TD) .

Objectifs : Introduire l'étudiant aux différents paradigmes, champs et terrains de la pratique et de la recherche en psychologie.

Contenu : Faire de la psychologie implique une certaine conception de l'homme, une certaine conception de la maladie, une certaine conception de la souffrance. Ces conceptions « anthropologiques » n'étaient pas toujours les mêmes mais ont varié dans l'histoire. Il s'agit, dans ce cours, d'interroger un certain nombre de conceptions qui ont dominé l'histoire de notre modernité et ont rendu possible la psychologie comme discipline. Nous prendrons comme un des fils conducteur, une duplicité qui accompagne la psychologie dès son fondement comme discipline : entre science exacte et une étude de la subjectivité. Quels sont les enjeux autour de ce point de cristallisation ?

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu Intégral.**

Deux notes pour le travail en TD (10% d'appréciation de la participation de l'étudiant.e aux TDs, 40% pour le travail fourni pendant les TD) et un examen sur table de 1h30 (50% de la note finale, sur l'ensemble de l'UE, CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Examen sur table (1 h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Examen sur table (1h30) sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

MTU - Méthodologie du travail universitaire

Responsable : **Delphine PEYRAT-APICELLA**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM (1h30 hebdomadaire durant 8 semaines) - 18h TD

Enseignants : Eva Tuet et Géraldine Bray (CM) et Géraldine Bray, Sélim Joudi, Colonell Kinta, Martin Lamadrid, Romain Rosanis (TD).

Objectifs : Cet enseignement permettra à l'étudiant.e de se repérer dans l'institution-université et de développer progressivement ses méthodes de travail.

Connaissances : Pas de prérequis mais une solide motivation pour développer ses méthodes de travail est recommandée.

Compétences : Connaissance de l'université et du système universitaire, démarche réflexive autour du fait d'être étudiant, acquisition de techniques universitaires (prise de note, recherche bibliographique, synthèse et commentaires de textes et d'ouvrages, rédaction et présentation de travaux écrits / exposés oraux).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

- Contrôles continus sur la prise de note, le commentaire de texte et la rédaction d'une fiche de lecture (40% de la note à l'UE)
- Examen sur table d'une durée d'1h30 portant sur l'ensemble des cours dispensés organisé durant la période des examens (60% de la note à l'UE)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table d'une durée d'1h30, organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée d'1h30 est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note : 100% de la note à l'UE.

Licence 1, semestre 2

CPO2 - Cerveau et Psychologie 2

Responsable : **Gilles GHEUSI**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD (1 TD/2 semaines)

Objectif : Cet enseignement fait suite à celui dispensé au cours du premier semestre (Cerveau et Psychologie 1) et a pour objectif de tirer profit des acquis du semestre précédent pour explorer et comprendre les aspects fondamentaux et cliniques de certaines fonctions psychologiques (motivation, émotions, humeur, apprentissage et mémoire).

Contenu : Neuropsychologie clinique – Usage répété et incontrôlé de substances toxicomanogènes – Processus désirants, circuit de récompense et dopamine – Troubles de l’humeur – Troubles dépressifs majeurs et troubles bipolaires - Apprentissages associatifs et non associatifs – Sous-systèmes de mémoire – Mémoire et maladies neurodégénératives - Stratégies thérapeutiques comportementales et pharmacologiques

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Un contrôle continu et un examen terminal pour les Étudiants inscrits en CC.

EMV - L'enfant dans son milieu de vie : théories et méthodes

Responsable : **Malika MANSOURI**

Enseignants : Catherine Dikoume-Ngotte (CM), Martina Dentici, Prisca Abanda, Nephtalie Eva Joseph (TD).

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Ce cours s'intéresse aux liens entre l'enfant et sa culture : les différentes interactions du milieu physique, psychique, social et culturel sur le développement de l'enfant ; l'impact des pratiques éducatives et des contacts entre pairs sur son développement.

Connaissances : Connaître les auteurs et les notions fondamentales sur le développement affectif, l'attachement, les interactions précoces : Freud, Spitz, Bowlby, Winnicott, Stern, Myriam David.

Compétences : Sensibilisation aux besoins fondamentaux de l'enfant dans son développement psychologique.

Modalités de contrôle des connaissances

Étudiants inscrits en CC : contrôle hybride : TD et examen final

Deux examens 40 % TD et 60 % pour l'examen final

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque.

Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque.

Note finale : 100% de la note à l'UE

HTF - Histoire du traitement de la folie

Responsable : Claire **NIOCHE-SIBONY**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Contenu : Il est en psychologie clinique, comme en toute approche de l'humain, une dimension périmée et une dimension possible. En faire l'histoire, c'est nécessairement, tout en longeant quelque vérité, respecter aussi l'erreur et la discontinuité. De quoi peut, aujourd'hui, se nourrir une psychologie du sujet ? L'histoire de certains discours, au carrefour de l'existence et de toute intériorité, nous entraînera peu à peu vers une épistémologie des limites, seule peut-être capable d'interroger ce qu'est la psychologie clinique.

Modalités de contrôle des connaissances : ET, examen final sur table, 1h30.

IPC - Introduction à la psychologie clinique

Responsable : **Michaël CHOCHRON**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présentation des bases de la psychologie clinique et de la psychopathologie.

Contenu : Présentation des disciplines, approche historique et épistémologique, principales théories et méthodes utilisées en France et à l'étranger. Approche des psychoses d'un point de vue psychanalytique et lien entre les manifestations psychopathologiques (délire, dissociation, persécution, trouble de l'humeur) et leurs articulations avec les notions psychanalytiques. Perspectives sur les problématiques subjectives à l'œuvre dans le cadre des psychoses.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu et Examen terminal**

Une épreuve sur table de 1h pour le cours de TD (50% de la note finale) et une épreuve sur table de 1h en CM (50% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal**

Épreuve sur table (1h). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Épreuve sur table (1h) sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

MAL - Mémoire, apprentissage, langage

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**

Intervenants : Steve Bueno-Martin, Alix Seigneuric + autres intervenants

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : L'objectif de cette UE est de fournir aux étudiants les outils théoriques et méthodologiques de l'étude cognitive de la mémoire humaine et de l'apprentissage chez l'adulte.

Le cours débute par une présentation de l'étude de la fonction de mémoire à travers l'histoire. L'avènement de la psychologie cognitive nous permet ensuite de présenter les différents modèles de fonctionnement de la mémoire humaine (mémoire sensorielle, mémoire à court terme, mémoire à long terme). Une attention sera portée à la fois au versant normal des performances mnésiques mais aussi au versant pathologique de ces performances (amnésies, hypermnésie). Enfin, sera abordée la notion d'apprentissage telle qu'elle a initialement été exposée par le courant behavioriste (apprentissage pavlovien et skinnerien).

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**

Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

PIC - Psychisme et culture

Responsable : **Houria ABDELOUAHED**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Connaissances : Connaître les grands auteurs et les œuvres qui ont inspiré l'anthropologie psychanalytique au 20^e siècle.

Compétences : Ouvrir les concepts fondamentaux de la psychanalyse à une dimension culturelle.

MCCC

100% ET (examen terminal)

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble du cours. Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque.

Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble du cours. Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque.

Note finale : 100% de la note à l'UE

PLS - Pathologies du lien social

Responsable : **HINDIE HAFHOUF/AURELIE MAURIN SOUVIGNET**

Crédits :3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Dans la suite de l'UE ALS au S1, cet enseignement a pour objectif de présenter le lien social dans sa dimension pathologique. Nous nous attacherons à décrire le plus finement possible l'expression de la souffrance des liens et dans les liens, au regard de notre contemporanéité. En particulier, nous aborderons les registres de l'exclusion, de l'exil, du handicap, du rapport aux institutions primaires et secondaire (famille, école, travail...).

Connaissances : Auteurs, théories et concepts relatifs aux pathologies du lien et du lien social.

Compétences : Savoir se repérer dans les différents registres de la souffrance des liens et dans les liens.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Contrôle continu intégral : Deux examens sur table durant la période d'enseignement. Chacun valant pour 50 % de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

ST1 - Statistiques descriptives univariées

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Utiliser les notions de base de la statistique descriptive univariée.

Connaissances : Variable qualitative : distribution d'effectifs, distribution de fréquences, mode. Échelle ordinale : effectifs cumulés, coupure médiane, échelon médian, quantile ; Variable numérique : moyenne, variance, écart-type, écart réduit, coefficient de variation, histogramme, distribution normale.

Compétences : Utiliser un formulaire et les fonctions statistiques d'une calculatrice scientifique pour calculer sur des exemples de données les statistiques figurant au programme. Construire et commenter les représentations graphiques (diagramme en bâtons, histogramme, courbe de Gauss). Commenter les résultats obtenus.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

E-learning avec l'application WIMS (une feuille d'exercices par semaine) et deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : moyenne pondérée de la note d'e-learning (10%) et des notes des deux épreuves écrites (45% chacune).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

ANG - Anglais

Responsable: Aurélie Journo, aureliejourno@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique : bureau C 209, sec-llce.llshs@univ-paris13.fr

Enseignants : Lecteurs du département d'anglais

Répartition horaire : 9h TD/semestre en présentiel + 9h TD à distance

Crédits : 3

Pré-requis : avoir fait de l'anglais au lycée (LV1 ou LV2)

En cas de cours hybride :

Répartition horaire : 9h TD/semestre en présentiel + 9h TD à distance

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les cinq compétences nécessaires pour communiquer dans une langue étrangère, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, textuels), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales et générales, et de renforcer les bases grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. La prise de parole en anglais est également travaillée ainsi que certains aspects de civilisation du monde anglophone et des thématiques liées à la psychologie.

En plus des 9hTD par semestre, les étudiant.e.s inscrit.e.s en anglais seront également inscrit.e.s sur "Hybrid'action Anglais B1" puis sur "Hybrid'action Anglais B2", un dispositif d'apprentissage de l'anglais en ligne. Ils et elles effectueront des activités de compréhension orale et écrite ainsi qu'un travail sur les compétences linguistiques.

Niveau visé : B1-B2 du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressé.e.s pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1 puis du CLES 2.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 20% ; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (30%) ; et un examen sur table (partiel final) 50%.

En contrôle final : les étudiants seront évalués par un examen sur table.

En cas de cours 100% en ligne:

Répartition horaire : 18h TD à distance

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les compétences nécessaires pour comprendre l'anglais écrit et oral, le parler et l'écrire, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, textuels), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales, discursives, phonologiques et grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. Le cours propose une alternance entre l'anglais général et l'anglais lié à la psychologie.

Niveau visé : B1 (en L1) et B2 (à la fin de la L3) du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressé.e.s pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1 puis du CLES 2.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences:

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 20% ; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (30%) ; et un examen sur table (partiel final) 50%.

En contrôle final : les étudiants seront évalués par un examen sur table.

En cas de passage au 100% en ligne: 18h TD sur Moodle + modification des modalités de contrôle des connaissances et compétences:

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note pour les exercices formatifs de compréhension écrite, compréhension orale, lexique et grammaire faits au cours du semestre (20%), une note pour l'évaluation sommative de compréhension écrite et orale (30%); une note pour la tâche finale de production orale préparée tout au long du semestre (50%).

En contrôle terminal et en seconde chance: les étudiants seront évalués à l'oral sur un sujet donné (100%).

ECR - Écri+

Responsable : **Delphine PEYRAT-APICELLA**

Crédits : 1,5 ECTS

Répartition horaire : télé-enseignement et TD

Objectifs : Mieux maîtriser l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale, améliorer les compétences lexicales.

Les informations concernant l'inscription à cette UE et les modalités de validation se trouvent sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

Compétences : renforcement des capacités à lire et écrire des documents.

PIX - Certification des compétences numériques

Responsable : **David SILLAM-DUSSES**

Crédits : 1,5 ECTS

Répartition horaire : télé-enseignement

Objectifs : Initiation à l'outil informatique et d'internet. Préparation aux domaines de compétences du PIX.

Modalités de contrôle des connaissances :

UE en distanciel avec un CM de présentation en début de semestre. Pour les étudiants en régime normal : 50% score plateforme d'entraînement PIX en cours d'année (en distanciel) + 50% examen de type QCM en fin de semestre (en distanciel). Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% examen de type QCM (en distanciel). Seconde chance : Examen de type QCM (en distanciel).

Les enseignements PIX et VOL constituent une seule UE qui capitalise 3 ECTS.

Licence 2, Semestre 3

EPP - Épistémologie et psychopathologie

Responsable : **Michael CHOCHRON**

Enseignants : Catherine Pfister

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs généraux : Approcher l'œuvre de Freud dans l'évolution de sa pensée, pour sensibiliser et réfléchir au statut épistémologique du savoir en psychanalyse.

EPP A (12h) : Michael CHOCHRON

Connaissances visées :

Repères concernant le processus de la découverte de l'inconscient chez Freud, puis dans le recommencement opéré par Ferenczi.

Compétences visées :

1. Le sexuel infantile selon Freud (*Trois essais sur la théorie sexuelle*)
2. Le trauma selon Freud et Ferenczi

MCCC : 100 % examen terminal : devoir sur table 1h (idem pour seconde chance)

EPP B (12h) : Michael CHOCHRON

Après une introduction autour de la notion d'épistémologie afin de mieux la cerner, le cours porte sur l'approche de la connaissance de l'inconscient au travers des premiers travaux de Freud permettant d'envisager l'originalité et la fécondité de sa théorisation.

MCCC : 100 % examen terminal : devoir sur table 1h (idem pour seconde chance)

DEV - Psychologie du développement : théories et méthodes

Responsable : **Hakima MEGHERBI**

Enseignants : Anne Marchal (CM) et Eric Hennekein (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM et 9h TD

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif de présenter les théories des pères fondateurs de la psychologie du développement de l'enfant (Piaget, Wallon, Vygotski, Bruner etc.) et les théories plus actuelles. Il introduit également les approches méthodologiques permettant d'étudier un être en développement. Les TD ont pour objectif d'approfondir les notions abordées en CM via la lecture de textes d'auteurs abordés en CM ; par conséquent, il est important pour tout étudiant quel que soit son statut (régime normal ou dérogatoire) de s'approprier les documents pédagogiques distribués en TD pour améliorer ses connaissances et dans un objectif de validation de l'UE.

Connaissances : Connaissances sur l'histoire de la naissance de la psychologie du développement ; Connaissances sur les différentes approches théoriques de la psychologie du développement ; Connaissances théoriques sur le débat inné / acquis

Initiation à la méthodologie d'étude de l'enfant.

Compétences : Savoir distinguer différentes approches théoriques et méthodologiques sur le développement de l'enfant ; Savoir lire et analyser un texte des auteurs pères fondateurs de la psychologie du développement ; Savoir situer historiquement les différentes approches théoriques et méthodologiques

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride : TD et examen final**

Deux examens 40 % TD et 60 % pour l'examen final (EF en ligne)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen en ligne (durée 1h) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur l'ENT ou à la BU.

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Les étudiants inscrits en CC et ceux en CT composent l'examen final en ligne la même date.

Seconde chance : Un examen en ligne est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD).

Note : 100% de la note à l'UE

FCP1 - Fonctions comportementales 1

Responsable : **David SILLAM-DUSSES**

Enseignants : D. Sillam-Dussès, F. Savarit, C. Féron (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement présente les mécanismes neuroendocriniens impliqués dans le déclenchement, le contrôle et l'expression des grandes fonctions comportementales comme les rythmes biologiques, le sommeil, les comportements alimentaires, sociaux et reproducteurs. Ces grandes fonctions comportementales seront étudiées selon une double approche ontogénétique et adaptative.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

UE en Contrôle Continu Intégral. Pour les étudiants inscrits en régime normal : 2 examens (dont l'un au moins en distanciel) pendant la période d'enseignement (chacun valant pour 50% de la note finale). Pour les étudiants inscrits en régime dérogatoire : 1 examen en présentiel d'1h30 à la fin du semestre pendant la période d'examen. Pour les étudiants qui passent la seconde chance (rattrapages) : 1 examen en distanciel. Tous les examens portent sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

IPP - Introduction à la psychologie sociale et à la psychosociologie

Responsable : **Malika LITIM**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cette UE présente les grandes questions et les auteurs qui ont construit le champ de la psychologie sociale expérimentale et clinique, et permet de repérer la construction des champs théoriques et conceptuels.

Connaissances : Le paysage et les objets principaux de la psychologie sociale et de la psychosociologie.

Compétences : Savoir se repérer dans les domaines de la psychologie sociale et de la psychosociologie.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 50% pour la note de TD et 50% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE.

MEX 1 - Méthodologie expérimentale 1 (Psychologie cognitive)

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**

Intervenants : Steve Bueno-Martin, Isabelle Carchon, Mohamed Ammouche

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cette UE comprend un enseignement pratique permettant de former les étudiants à la démarche expérimentale utilisée en psychologie cognitive. Appliquer la démarche scientifique. Approfondir les compétences méthodologiques. Sensibiliser les étudiants aux difficultés inhérentes à la réalisation d'une expérience scientifique. Savoir rechercher, identifier et donner les références de différents supports de diffusion scientifique.

Des exemples de paradigmes tirés de différents domaines de la psychologie cognitive (psycholinguistique, perception, mémoire, etc.) sont présentés. Les TD font l'objet de l'élaboration d'une expérience afin d'illustrer les différentes étapes de la démarche expérimentale. Les étudiants pourront être invités à participer aux expériences conduites au laboratoire dans le cadre du contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**

Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

MPC - Méthodes en psychologie clinique

Responsable : **Michaël CHOCHRON**

Enseignants : Léonor Seijas (CM) ; chargés de TD (Léonor Seijas, Eva Oslejskova et Quentin Ramirez)

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs : Le CM a pour objectif de présenter les méthodes en psychologie clinique. L'approche est essentiellement psychanalytique. Après avoir rappelé brièvement l'histoire de la psychologie clinique en France et son enseignement à l'université (Janet, Lagache, Favez-boutonnier) et distingué les notions de morale, d'éthique et de déontologie, l'enseignant abordera de manière plus ou moins exhaustive les quatre grandes méthodes que le psychologue clinicien peut avoir à sa disposition. L'observation clinique, l'entretien clinique, le bilan psychologique, et les psychothérapies.

Compétences : Savoir distinguer et définir les concepts principaux étudiés dans le cours ; Savoir lire et analyser un texte des auteurs abordés en TD.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Un examen sur table d'une durée totale de 1h30 (50%) et un examen sur table (durée totale 1h30) organisé durant la période des examens (50%)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen terminal**

Cet examen porte sur l'enseignement donné en CM. Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé.

Note : 100% de la note à l'UE

NEP - Nature et Évolution du Psychisme

Responsable : **Chantal POTEAUX**

Enseignants : Chantal Poteaux, David Sillam-Dussès (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 16h30 CM - 7h30 TD

Objectifs : replacer l'Homme dans l'ensemble du monde vivant et son histoire évolutive

Connaissances : Cette UE replace l'Homme dans l'ensemble du monde vivant et retrace l'évolution de la lignée humaine au sein des Primates. Elle aborde le développement des compétences psychiques et culturelles chez l'Homme et chez d'autres espèces animales. Elle permet de comprendre en quoi la domestication des plantes et des animaux a permis l'émergence des sociétés humaines.

Compétences : Théorie de l'évolution; Évolution de la lignée humaine ; comprendre le lien entre domestication des espèces et évolution des sociétés humaines ; Imitation, protocultures et cultures.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride**

40% CC (portant sur les TD) + **60% CT** (portant sur les enseignements de l'UE, CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

RCL - Représentation Cognitives et Langage

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**

Intervenants : Steve Bueno-Martin, Mohamed Ammouche, Alix Seigneuric

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Ce cours est un approfondissement des notions abordées dans le cours de MAL. L'accent est mis sur les processus et les représentations impliqués dans le traitement du langage. Différents niveaux de représentation seront abordés allant des unités minimales du langage (les phonèmes) aux unités lexicales plus complexes (les mots, phrases, et textes). Différents modèles et études expérimentales seront présentés sur les versants productions et compréhension, à l'oral et à l'écrit.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**

Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

ST2 - Statistiques descriptives bivariées

Responsable : HUGUES DELMAS

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Prérequis : ST1

Objectifs : Utiliser les notions de base de la statistique descriptive bivariée.

Connaissances

Liaison entre deux variables numériques : covariance, corrélation, droite de régression.

Liaison entre une variable numérique et une variable qualitative : décomposition inter-intra de la variance, rapport de corrélation.

Liaison entre deux variables qualitatives : tableau de contingence, effectif conjoint, effectif marginal, fréquence marginale, fréquence conditionnelle, effectif théorique, taux de liaison, carré moyen de contingence (χ^2), contribution relative au χ^2 .

Compétences : Utiliser un formulaire et les fonctions statistiques d'une calculatrice scientifique pour calculer sur des exemples de données les statistiques au programme ; construire et commenter les représentations vectorielles des variables ; commenter les résultats obtenus.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

E-learning avec l'application WIMS (une feuille d'exercices par semaine) et deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : moyenne pondérée de la note d'e-learning (10%) et des notes des deux épreuves écrites (45% chacune).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

ANG2 – Anglais 2

Responsable 2023-2024 : **Aurélie JOURNO**, aurelie.journ@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique : bureau C 209, sec-llce.llshs@univ-paris13.fr

Enseignants: Lecteurs du département d'anglais

Répartition horaire : 9h TD/semestre en présentiel + 9h TD à distance

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les compétences nécessaires pour comprendre l'anglais écrit et oral, le parler et l'écrire, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, textuels), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales, discursives, phonologiques et grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. Le cours propose une alternance entre l'anglais général et l'anglais lié à la psychologie.

Niveau visé : B1 (en L1) et B2 (à la fin de la L3) du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressé.e.s pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1 puis du CLES 2.

Modalités de contrôle des connaissances :

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 20% ; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (30%) ; et un examen sur table (partiel final) 50%.

En contrôle final : les étudiants seront évalués par un examen sur table.

En cas de passage au 100% en ligne : 18h TD sur Moodle + modification des modalités de contrôle des connaissances et compétences :

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note pour les exercices formatifs de compréhension écrite, compréhension orale, lexique et grammaire faits au cours du semestre (20%), une note pour l'évaluation sommative de compréhension écrite et orale (30%); une note pour la tâche finale de production orale préparée tout au long du semestre (50%).

En contrôle terminal et en seconde chance : les étudiants seront évalués à l'oral sur un sujet donné (100%).

Licence 2, Semestre 4

APE - Approches de la petite enfance

Responsable : **Claire NIOCHE**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Sensibiliser à la particularité de l'étude et de l'approche du jeune enfant, qui ne peut être faite en dehors d'une prise en considération de la famille. Dans une perspective psychanalytique (Freud, Winnicott, Klein, etc.) et interdisciplinaire, seront évoquées les relations précoces qui structurent les relations psycho-affectives.

Connaissances : Introduction aux notions d'intersubjectivité et de subjectivation, ainsi qu'à leur genèse dans le lien parents-enfant ; Introduction aux différentes manières de soutenir ce lien parents-enfant en psychologie clinique ; Sensibilisation à la place du corps dans les premières étapes du développement psychique.

Compétences : Connaître les principales étapes du développement psychique du très jeune enfant ; Repérer les troubles précoces de la relation parents-enfant ; Reconnaître les manifestations de troubles précoces du développement psychique de l'enfant.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Deux examens sur table d'une durée totale de 2h00 (1h chaque examen). Ces deux examens de CC auront lieu pendant la période d'enseignement des cours. Note : 50% de la note à l'UE pour chaque examen sur table

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur l'ENT ou à la BU. Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD).

Note : 100% de la note à l'UE

EMP - Éthique et méthodes en psychologie (UE inter-parcours)

Responsables : **Claire NIOCHE-SIBONY et Hakima MEGHERBI**

Enseignants : un ou plusieurs représentants chaque parcours.

Crédits : 3 ECTS

Volume horaire : 24h CM

Objectifs : Sensibiliser les étudiants à la notion d'éthique en psychologie et à celle de déontologie du psychologue. Identifier à partir de ses directives les différentes modalités de la pratique et de la recherche en psychologie. L'étudiant.e découvre ainsi les spécificités éthiques et méthodologiques des sous-disciplines de la psychologie.

Contenu : Chacun des enseignants des 4 parcours (psychopathologie et psychologie clinique ; psychologie du développement ; psychologie sociale ; psychologie cognitive) abordent dans un dialogue critique une situation ou une question éthique spécifiques aux problématiques de la sous-discipline concernée.

Validation : Un examen terminal pour tous les étudiants, quel que soit le régime (examen sur table)

FCP2 - Fonctions comportementales 2

Responsable : **Fabrice SAVARIT**

Enseignants : Fabrice Savarit, David Sillam-Dussès (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM et 9h TD

Objectifs : Cet enseignement présente les mécanismes neuroendocriniens impliqués dans le déclenchement, le contrôle et l'expression des grandes fonctions comportementales comme les rythmes biologiques, le sommeil, les comportements alimentaires, sociaux et reproducteurs. Ces grandes fonctions comportementales seront étudiées selon une double approche ontogénétique et adaptative.

MCCC (sous réserve d'accord par CFVU):

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Un examen sur table d'une durée de 1h30 et un examen à distance en durée limitée. Ces deux examens de CC auront lieu pendant la période de cours et la semaine de rattrapage et porteront sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD) .

Note finale : 50% pour l'examen. sur table et 50% pour l'examen à distance.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30 max) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note : 100% de la note à l'UE.

MEX 2 - Méthodologie expérimentale 2 - Psychophysiology

Responsable : **Stéphane CHAMERON**

Enseignants : Stéphane Chameron, Elise Nowbahari, Chantal Poteaux (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 8h CM et 16h TD

Objectifs : Cet enseignement est conçu comme une initiation à la démarche expérimentale utilisée dans les approches scientifiques et quantitatives de la psychologie, notamment la psychophysiology et les neurosciences. Il est structuré en 4 séances qui comprennent un cours magistral (2h) spécifiant les aspects théoriques et méthodologiques d'un thème puis une mise en application pratique de la démarche expérimentale pertinente (4h de TD). Les thèmes abordés sont « Introduction à la méthodologie expérimentale », « Génétique du comportement », « Apprentissage » et « Neuropsychologie ».

MCCC :

Étudiants inscrits en CC : Chaque séance de TD donne lieu à une évaluation sous la forme d'un compte-rendu réalisé en binôme. La moyenne des notes obtenues en TD représente 40% de la note finale. Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 60% de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 100% de la note finale.

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée de 2h est organisé ultérieurement pour les étudiants qui n'ont pas validé l'UE en première session. Il représente 100% de la note de seconde chance.

MPS - Méthodologie en psychologie sociale

Responsable : **SOPHIE MERCIER MILLOT**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement (CM+TD) a pour but de familiariser les étudiants de 2ème année avec les outils méthodologiques utilisés en psychologie sociale et en psychosociologie, d'une part en leur apportant des connaissances techniques et épistémologiques (CM) et d'autre part en leur permettant d'expérimenter ces outils sur le terrain (TD).

Connaissances : Démarches, méthodes et outils propres à la psychologie sociale clinique et à la psychosociologie (recherche-action, étude, observations, entretiens, groupes, etc.)

Compétences : Se repérer dans les différentes méthodes cliniques et de recherche, savoir choisir les outils appropriés à une situation, un public, une problématique...

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu et examen terminal

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (ex. sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

NPF - Névrose et Psychose : les fondamentaux en psychopathologie psychanalytique

Responsable : **Amos Squverer**

Enseignants :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Initiation à la psychopathologie psychanalytique par l'approche historique, épistémologique et théorique de ses origines.

Connaissances : Les grands principes du fonctionnement de l'appareil psychique élaborés par Freud à partir de ses découvertes « scandaleuses » (existence de l'inconscient, place fondamentale de la sexualité dans le développement psychique, dialectique du normal et du pathologique). Comment ils s'organisent selon les formes psychopathologiques : névrose (hystérique, obsessionnelle), psychose (paranoïa, schizophrénie). Repérage sémiologique.

Compétences visées : Acquérir des repères métapsychologiques (nature de l'angoisse, de la relation d'objet, mécanismes de défenses privilégiés) et sémiologiques suffisamment clairs concernant les deux grands modèles d'organisation psychopathologique que sont la névrose et la psychose.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% ET : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (100% de la note à l'UE)

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note : 100% de la note à l'UE

PAP - De la paternité à la parentalité

Responsable : **Muriel BOSSUROY**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Cet enseignement a pour objectif de familiariser les étudiants avec des concepts fondamentaux pour la compréhension des dynamiques et des notions de la parenté et de la parentalité.

Connaissances: Le cours débute par une présentation des définitions des concepts clés de la parentalité. Ensuite, nous aborderons les enjeux psychiques de devenir parents et nous nous attacherons à introduire la notion de devenir parents en situation migratoire et son impact sur le développement de l'enfant. Enfin, nous décrirons le concept de cycle de vie familiale selon l'approche systémique. Les TD ont pour objectif d'approfondir les notions abordées en CM via la lecture de textes.

Compétences visées : Comprendre l'aspect constructif et dynamique de la parenté et de la parentalité.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% CC (étudiants inscrits au TD)

Ces deux examens de CC auront lieu pendant la période d'enseignement des cours et porteront à la fois sur des éléments du cours et sur les textes étudiés en TD.

Note : 50% de la note à l'UE pour chaque note de contrôle continu

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un dossier écrit est à produire à domicile. Le sujet sera transmis via l'ENT. Il appartient aux étudiants concernés de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur l'ENT, ou auprès d'autres étudiants. Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un dossier sera demandé, dont le sujet portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

PAT - Perception et attention

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**

Crédits : 3 ECTS

Prérequis : IPE

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter les conceptions récentes de la perception (vision passive/active, perception de l'espace, interactions intermodales, perception auditive) et de l'attention, cette dernière permettant d'aborder de façon précise les notions d'automatisme, de sélectivité, d'exploration et d'habituation, de charge mentale.

Modalités de contrôle des connaissances :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle hybride (40% TD + 60% CM)**

Un examen sur table d'une durée de 1h pendant les enseignements portant sur les TD (40% de la note finale) + un examen sur table d'une durée de 1h pendant la session d'examens organisée par l'UFR portant sur les CM (60% de la note finale).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h00) durant la session d'examens organisée par l'UFR. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note : 100% de la note à l'UE

PPP - Préparation au Projet Professionnel et Personnel

Responsable : **Delphine PEYRAT-APICELLA**

Enseignants : Delphine Peyrat-Apicella (CM) et Prisca Abanda, Selim Joudi, Kévin Toupin (TD).

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 6h CM (1h30 hebdomadaire durant 4 semaines) et 15h TD (1h30 hebdomadaire sur 10 semaines)

Objectifs : Accéder à la meilleure adéquation entre les besoins personnels de l'étudiant.e et les nécessités de terrain pour réaliser son choix de parcours.

Connaissances : Spécificités du projet professionnel et résistance à son élaboration, reconnaissance de son implication dans un choix de secteur d'activité.

Compétences : Savoir réaliser et analyser un recueil de témoignages de professionnels, savoir établir un C.V. et rédiger une lettre de motivation, savoir se présenter à un entretien pour l'obtention d'un stage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% CC

Réalisation d'un recueil de témoignages auprès de professionnels du champ d'activité choisi et analyse des entretiens seul ou en groupe de 2 à 5 étudiants (100% de la note à l'UE)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table d'une durée d'1h30, organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée d'1h30 est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés. Note : 100% de la note à l'UE.

Licence 3, Semestre 5

ANG3 - Anglais 3

Responsable 2023-2024 : Aurélie Journo, bureau C206, aurelie.journo@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique : bureau C 209, sec-llce.llshs@univ-paris13.fr

Enseignants: Lecteurs du département d'anglais

Répartition horaire : 9h TD/semestre en présentiel + 9h TD à distance

En cas de cours hybride :

Objectifs : L'objectif de ces cours est de renforcer les compétences nécessaires pour comprendre l'anglais écrit et oral, le parler et l'écrire, à travers l'étude de documents authentiques (iconographiques, audio, vidéo, textuels), d'acquérir et de développer des connaissances lexicales, discursives, phonologiques et grammaticales en fonction des besoins identifiables des étudiants et étudiantes. Le cours propose une alternance entre l'anglais général et l'anglais lié à la psychologie.

Niveau visé : B1 (en L1) et B2 (à la fin de la L3) du Cadre Européen de Référence. Les étudiants et étudiantes intéressé.e.s pourront s'inscrire pour la passation du CLES 1 puis du CLES 2.

Modalités de contrôle des connaissances :

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note d'oral (podcast à réaliser sur une des séquences en ligne au choix), 20% ; une note pour les exercices de compréhension écrite et orale faits en ligne (30%) ; et un examen sur table (partiel final) 50%.

En contrôle final : les étudiants seront évalués par un examen sur table.

En cas de passage au 100% en ligne: 18h TD à distance + modification des modalités de contrôle des connaissances et compétences:

En contrôle continu : les étudiants recevront 3 notes : une note pour les exercices formatifs de compréhension écrite, compréhension orale, lexique et grammaire faits au cours du semestre (20%), une note pour l'évaluation sommative de compréhension écrite et orale (30%); une note pour la tâche finale de production orale préparée tout au long du semestre (50%). En contrôle terminal et en seconde chance: les étudiants seront évalués à l'oral sur un sujet donné (100%).

Parcours Psychologie clinique et psychopathologie (P1)

CLP - Clinique et pensée

Responsable : **Olivier OUVRY**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Contenu : À partir de ce titre (que nous traduisons en clinique de la pensée d'une part, et pensée de la clinique d'autre part) sera abordée la question de l'articulation entre sémiologie et nosologie d'une part, conscient et inconscient d'autre part. Nous soutiendrons l'idée que ces deux couples d'éléments antagonistes trouvent l'intelligibilité de leur articulation dans le formalisme du structuraliste.

Connaissances : l'épistémè commune à la psychanalyse et la psychiatrie

Compétences visées : apports d'éléments d'intelligibilité du XX^{ème} siècle, et des apories du XXI^{ème}.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : CT examen de 2h, idem pour seconde chance

CNP - Champs cliniques : normalités et pathologies

Responsable : Catherine MATHA

Enseignants : D. Louziotou (TD), et J. Vargioni (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 9 h CM / 15h TD

Objectifs : Interroger les définitions possibles du normal et du pathologique, ainsi que la dialectique entre ces deux pôles dans le champ de la psychopathologie psychanalytique.

Connaissances : Discussion dialectique et critique des différentes conceptions du normal et du pathologique.

Compétences visées : Appréhender la relativité de ces notions qui convoquent différents modèles de compréhension. La psychanalyse met en cause l'idée même d'une normalité mentale qui vaudrait pour tous les sujets. Quel que soit le modèle auquel elle se réfère (structural, entre crise et dépassement, lié à l'environnement), elle réoriente la question dans le sens d'une vie mentale à l'équilibre toujours singulier et qui ne peut faire l'objet d'une normalisation.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 40% CC (TD) et 60% (CM)

CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours ; Examen final du CM : un examen sur table pendant la période d'examen.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% Examen final

Un examen sur table pendant la période d'examen.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE

BPE1 - Le bilan psychologique avec l'enfant 1 (Mutualisée avec le P2)

Responsable : **Christine ARBISIO**

Enseignants : Christine Arbisio (CM), M. Campa (TD), S. Cuenin (TD), S. Joudi (TD), M-P Bidal (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien : la théorie et la pratique du bilan psychologique avec les enfants.

Contenu : Cours : Les demandes de bilan et les rencontres avec l'enfant et sa famille ; l'histoire des tests ; introduction aux fondements théoriques de la psychométrie ; analyse psychométrique et clinique du WISC-V.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit le régime : Examen final : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format.

BPE2 - Le bilan psychologique avec l'enfant 2

Responsable : **Christine ARBISIO**

Enseignante : Christine Arbisio(CM), S. Cuenin (TD), B. Ollier(TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Après le BPE1, poursuivre l'initiation des étudiants à la théorie et à la pratique du bilan psychologique avec les enfants, avec une introduction aux épreuves projectives avec l'enfant.

Contenu : Cours : projection, introjection et symbolisation ; historique et épistémologie ; présentation du Rorschach ; les épreuves thématiques : CAT et TAT.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format.

LAP - Psychopathologie générale : langage, affects, psychanalyse

Responsable : **Cristina LINDENMEYER**

Enseignants : Gabriela Patino-Lakatos (CM), F. d'Ascenzo (CM, TD), Cécilia Rodrigues (TD), Guillaume Lau-vent (TD).

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM / 6hTD

La psychiatrie est une branche de la médecine qui s'occupe du vaste champ de la folie. Elle s'est constituée par l'étude de la sémiologie, soit par l'observation et le classement des signes considérés définir ou décrire une pathologie psychique. La naissance de la psychanalyse allait modifier cette conception. Médicale, la psychanalyse incluait dans sa considération de la problématique psychique, la réflexion philosophique, littéraire, religieuse, évasant la lecture de l'homme et de « sa » folie. Elle n'était plus organique, mais restait à définir ce qu'elle devenait.

Objectifs : Différencier les différentes approches en psychopathologie et connaître la spécificité de la psychopathologie psychanalytique, dans son rapport au langage et à la symbolisation.

Connaissances : Explorer l'histoire de la psychopathologie, d'abord en Europe (essentiellement en France et en Allemagne), puis aux Etats Unis (approche a-théorique et promotion d'un manuel, le D.S.M) ; différencier la psychopathologie fondée sur l'algorithme médical de celle née de la démarche psychanalytique ; analyser la spécificité psychopathologique du langage et son rapport à la question de la structure (névrose, psychose, perversion) ; appliquer la théorie de fonctionnement de l'appareil psychique et les processus qui sont à l'oeuvre aux manifestations langagières (métaphore, métonymie).

Compétences : Utilisation critique et en adéquation aux contextes thérapeutiques des références psychopathologiques ; dialogue entre la psychopathologie psychanalytique et la sémiologie/nosologie médicale en psychiatrie ; reconnaissance des manifestations psychiques dans la langue ; maniement adéquat des manifestations langagières dans chaque contexte clinique (somatoses, toxicomanies, psychoses, autisme, névroses, perversion)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu intégral

Un examen sur table d'une heure en CM (50% de la note) et un dossier à rendre en TD à la fin du semestre (50% de la note).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% examen final sur table (1h30).

Seconde chance : Devoir sur table, 1h30.

SJC - Le sujet et son corps

Responsable : Pr. Karl-Leo SCHWERING

Enseignants : Sabrina Belemkasser (CM, TD), E. Oslejskova (TD), N. Durr (TD)

Répartition horaire : CM : 15h et 12h TD

Objectifs : Le CM a pour objectif de présenter les théories psychanalytiques du corps. Cela dans une perspective développementale (appropriation progressive du corps dès la naissance), mais aussi psychopathologique. De fait, nombre de tableaux cliniques en psychopathologie présentent une symptomatologie somatique. Certaines théories « psychosomatiques » seront dès lors abordées, sans cependant oublier d'autres manifestations psychopathologiques qui révèlent tout particulièrement la problématique d'une indispensable appropriation du corps par le sujet (hypocondrie, psychose).

Les principaux concepts utilisés par les différents auteurs dans ce contexte seront présentés et détaillés. Les TD ont pour objectif d'étudier certains textes des principaux auteurs abordés dans le CM.

Compétences : Savoir distinguer et définir les concepts principaux étudiés dans le cours ; Savoir lire et analyser un texte des auteurs abordés en TD

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

Deux notations dans le cadre du TD: Une première note équivalant à 20 % de la note finale (un exposé oral lors d'une séance de TD), une deuxième note équivalant à 30 % de la note finale (un examen sur table d'une durée totale de 60 minutes lors d'une séance de TD).

Une notation dans le cadre du CM: un devoir-maison équivalant à 50 % de la note totale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un devoir-maison sera organisé. Note: 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un devoir-maison sera organisé. Note : 100% de la note à l'UE

TERP1 - TER de Psychologie clinique et psychopathologique

Responsable : **Cristina LINDENMEYER**

Crédits : 3 ECTS

Enseignants : M. Chocron, G. Coyer, C. Arbiso, K-L. Schwering, H. Abdelouahed, M. Bossuroy, M. Mansouri, L. Seijas, L. Kirazian, Cécilia Rodrigues, D. Louziotou, Haya Haidar.

Répartition horaire : 12h TD au S5

L'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité et ce, quel que soit le statut de l'étudiant.e.

Objectifs : Problématisation d'une question liée à la clinique et élaboration d'une note de recherche bibliographique à partir des hypothèses issues de cette problématisation de la clinique.

Contenu : L'enseignement initie les étudiant.e.s à la notion de « problématique de recherche » en s'appuyant sur des exemples concrets à travers un suivi en petits groupes.

Connaissances : Connaissances méthodologiques sur la problématisation d'une question de recherche ; Connaissances théoriques sur une problématique de recherche choisie par l'étudiant en concertation avec l'enseignant dans le domaine de formation du parcours.

Compétences :

Savoir faire des recherches bibliographiques sur un domaine et thème particuliers

Savoir exposer une problématique de recherche (par écrit et à l'oral)

Savoir rédiger une note de recherche (définir des concepts et exposer une problématique)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Aucune dispense d'assiduité possible pour le TER.

Élaboration et rédaction d'une note de recherche (devoir maison de 5 à 10 pages) à remettre à la fin du semestre. L'étudiant devra impérativement assister aux supervisions des TER. L'étudiant sera noté **DEFAILLANT** si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie. Le format et le contenu exigé seront discutés en TD.

Seconde chance : reprise du document de recherche. L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision des TER. C'est l'enseignant responsable du TER qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance en fonction du critère de l'assiduité. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire une note de recherche avec le même format que celui exigé pour la première session.

PRO 1 et 2 - Supervision des pratiques professionnelles du S5 et 6

Responsables : **Cristina LINDENMEYER**

Crédits : 6 ECTS (3 ECTS par semestre)

Enseignants : M. Chocron, G. Coyer, C. Arbisio, K-L. Schwering, H. Abdelouahed, M. Bossuroy, M. Mansouri, L. Seijas, L. Kirazian, Cécilia Rodrigues, D. Louziotou, Haya Haidar.

Répartition horaire : 12h TD au S5 et 12 TD au S6

Total : 100 heures de stage minimum et 24 heures de TD de supervision

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique clinique de terrain. L'étudiant.e doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures mais ne doit pas être réalisé sur une période courte (minimum stage étalé sur 3 mois). Le stage doit être réalisé sous la supervision d'un maître de stage en institution détenteur du titre professionnel de psychologue : ayant obtenu soit le diplôme de DESS soit le diplôme de master 2 de psychologie et il doit être. Il n'est pas possible d'effectuer un stage dans un cabinet libéral. Aucun stage ne devra commencer avant la signature de la convention en trois exemplaires (attention le délai pour obtenir une signature peut être très long notamment en milieu hospitalier).

L'étudiant reste dans le même groupe de supervision au S5 et au S6

Il est vivement recommandé aux étudiants de chercher un stage au printemps de l'année qui précède leur inscription en licence 3 (en mars-avril-mai) pour faciliter l'obtention d'un stage et de sorte que dès l'entrée en licence 3, l'étudiant puisse commencer son stage en septembre-octobre.

Liste non exhaustive d'institutions pour un stage : services hospitaliers (psychiatrie, CMP, Hôpitaux de jour), EHPAD, CATTP, CAARUD, etc. Vous pouvez consulter une liste des lieux de stages auprès du secrétariat des stages au bureau de l'UFR LLSHS.

Connaissances : Découverte du milieu professionnel ; Connaissances du fonctionnement institutionnel ; Connaissances cliniques et psychopathologiques ; Sensibilisation à la pratique du psychologue clinicien.

Compétences : Trouver sa place de stagiaire dans une institution ; Développer des compétences d'observation clinique ; Comprendre le fonctionnement d'une institution ; Développer la qualité d'écoute.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

La validation de l'UE PRO 1 des semestres 5 et 6 est soumise à la condition de l'assiduité de l'étudiant.e. Cette UE ne peut en aucun cas être compensée par une autre UE. La note minimale de 10/20 est donc requise pour chaque semestre.

- Au S5 : rapport de stage partiel de 5 à 10 pages (pas de régime dérogatoire pour l'UE PRO). Il portera sur une présentation de l'institution, de la place du psychologue, de la place du stagiaire, et éventuellement d'une vignette clinique.

Au S6: rapport de stage de 10 à 20 pages faisant aussi état de l'évolution de son propre regard porté sur sa place de psychologue stagiaire au sein de l'institution.

La validation de l'UE PRO est donc soumise à quatre conditions :

- Réalisation d'un stage d'au min. 100h sous la supervision d'un psychologue référent de l'institution. Pour être validé en 1ère session du semestre 1, et donc pour que l'année de L3 soit validée en 1ère session, le stage doit obligatoirement débuter le **1er décembre 2022** au plus tard.
- Tous les stages débutants entre le 1er décembre 2023 et le **1er février 2024** relèveront pour leur validation de la "seconde chance". Celle-ci se fera au fil de l'eau obligatoirement avant le **15 mars 2024**. Dans cette configuration, l'année de L3 ne pourra donc être validée qu'en seconde session de jury (juin 2024).
- Présence obligatoire aux TD de supervisions de stage à l'université quel que soit le statut de l'étudiant (aucune dérogation ne sera accordée).
- Réalisation d'un rapport de stage partiel au S5 et complet au semestre 6 en fin de stage
- Production et attestation de stage signée par le psychologue référent de l'institution avec avis motivé (tampon et coordonnées du psychologue sur l'attestation).

Note finale : Ces quatre éléments sont pris en compte. Si l'un des quatre éléments n'est pas réuni, l'UE PRO ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une validation.

Seconde chance : L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO et s'il a réalisé un stage d'au moins 100 heures dans les conditions précisées ci-dessus.

Tous les stages débutants entre le 1er décembre 2023 et le 1er février 2024 relèveront pour leur validation de la "seconde chance". Le stage doit donc démarrer impérativement avant le **1er février**.

La validation de seconde chance se fera au fil de l'eau obligatoirement avant le **15 mars 2024**. Dans cette configuration, l'année de L3 ne pourra donc être validée qu'en seconde session de jury (juin 2024).

C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un rapport de stage et une attestation selon les mêmes modalités que celles précisées ci-dessus.

Parcours Psychologie du développement (P2)

DBB - Etude du bébé et développement

Responsable : H. MEGHERBI

Enseignant : I. Abramson

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente les méthodes d'études du bébé et le développement du bébé depuis la vie fœtale jusqu'à l'âge de 3 ans. Les approches théoriques et méthodologiques enseignées sont plurielles. Le cours met l'accent sur les compétences et les interactions précoces du bébé.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude du fœtus et du bébé et la diversité des approches

Connaissances théoriques sur le développement du bébé

Connaissances sur le concept de « compétences précoces » et d'interactions précoces

Compétences

Savoir distinguer les différentes approches méthodologiques pour l'étude du bébé

Savoir observer un bébé

Savoir repérer les grandes étapes du développement du bébé

Savoir observer les compétences précoces

Savoir observer les liens mère enfant

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : contrôle hybride (40 % TD et 60 % examen final)

Deux examens sont prévus : 1/ préparation d'un document écrit à domicile d'une observation d'un bébé (40%) et 2/ examen sur table portant sur les contenus du CM et du TD (durée 1h30) (60%)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat. Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h) ou un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note finale : 100% de la note à l'UE

EVP - Emergence de la vie psychique

Responsable : **Aline COHEN DE LARA**

Enseignante : A. Cohen de Lara (CM)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs : Naissance et développement de la vie psychique et de la pensée chez le bébé et le très jeune enfant. Apports des perspectives psychanalytiques au développement de l'enfant. Études de textes en TD.

Connaissances : Enseignement de différents apports théoriques dans le champ de la psychanalyse de l'enfant. Étude du développement normal et pathologique.

Compétences : Comprendre et savoir restituer des acquis théoriques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : Pour tous les étudiants quel que soit leur régime : Épreuve terminale (DM ou Examen sur table)

Devoir terminal portant sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD et sur ENT). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat. Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance :

Une seule épreuve pour tous les étudiants sera proposée en fonction de la situation, soit un examen sur table (durée 1h30) soit un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des enseignements dispensés (CM et textes associés en TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

BPE1 - Le bilan psychologique avec l'enfant (Mutualisée avec le P1)

Responsable : C. ARBISIO

Enseignants : M. Campa, S. C. Mazars, S. Joudi, MP Bidal

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien : la théorie et la pratique du bilan psychologique avec les enfants.

Contenu : Cours : Les demandes de bilan et les rencontres avec l'enfant et sa famille ; l'histoire des tests ; introduction aux fondements théoriques de la psychométrie ; analyse psychométrique et clinique du WISC-V.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit le régime : Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format.

MED - Méthode expérimentale et recherches en psychologie du développement

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignante : Anne Marchal

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Cet enseignement présente la méthode d'étude expérimentale qui permet d'étudier le développement cognitif chez l'enfant. L'enseignement prend appui sur des recherches expérimentales réalisées auprès de jeunes enfants et d'enfants plus âgés, l'âge étant une dimension cruciale à prendre en compte du point de vue méthodologique.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude expérimentale de l'enfant

Connaissances sur la démarche de recherche sur le développement de l'enfant

Connaissances sur le développement cognitif de l'enfant

Compétences

Savoir appliquer la méthode expérimentale

Savoir lire un article de recherche sur le développement de l'enfant et savoir l'exposer

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit leur régime : examen terminal (100 %)

Devoir maison (ou en ligne) est prévu et portera sur l'ensemble du cours ou une partie ainsi que des lectures et de facto sur une réflexion personnelle.

100% de la note à l'examen final

Seconde chance :

Devoir maison (ou en ligne) est prévu et portera sur l'ensemble du cours ou une partie ainsi que des lectures et de facto sur une réflexion personnelle.

100 % de la note à l'examen terminal.

LET - Lecture de textes enfants et adolescents

Responsable : C. NIOCHE-SIBONY

Enseignant : G. Bray (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM et 12h TD

Objectifs

L'objectif est de proposer, en petits groupes, une lecture approfondie d'un ou de quelques textes brefs du corpus psychanalytique portant sur la clinique de l'enfant et de l'adolescent, avec une méthodologie de lecture progressive et articulée préparant à la synthèse. Ce travail de lecture est inséparable d'un entraînement à l'écriture, et ce cours permettra de déceler les difficultés éventuelles de rédaction et d'y travailler.

Compétences visées

Il est attendu des étudiants une bonne participation à l'oral. Il est requis également qu'ils commencent à savoir problématiser une notion, à la contextualiser. L'objectif à la fin des enseignements est que les étudiants soient en capacité d'expliquer et de restituer le mouvement d'un texte et d'en dégager les thèses principales ; enfin, qu'ils soient en mesure de commencer à faire des liens et des allers-retours avec leur expérience clinique de stage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle Continu Intégral

Pour le TD, travail à rendre (commentaire de texte). Pour le CM, examen d'1h30 pendant la période des examens.

Note finale : 50% de la note à l'UE pour chaque examen.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et documents associés au TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque. Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque. Note finale : 100% de la note à l'UE.

TER - Travail d'étude et de recherche

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignantes : Hakima Megherbi ; Claire-Nioche Sibony

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

Cet enseignement initie les étudiants à un travail d'étude et de recherche bibliographique sur une problématique liée au domaine de la petite enfance, de l'enfance de l'adolescence et/ou des familles. L'enseignement initie les étudiants à la notion de « problématique de recherche ». L'étudiant est invité à produire une note de recherche où il devra faire des recherches bibliographiques, définir des concepts, définir une problématique, etc.

L'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité et ce, quel que soit le statut de l'étudiant.e.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur la problématisation d'une question de recherche

Connaissances théoriques sur une problématique de recherche choisie par l'étudiant en concertation avec l'enseignant dans le domaine de formation du parcours 2

Compétences

Savoir faire des recherches bibliographiques sur un domaine et thème particuliers

Savoir exposer une problématique de recherche (par écrit et à l'oral)

Savoir rédiger une note de recherche (définir des concepts et exposer une problématique)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Aucun étudiant dispensé d'assiduité même pour un motif dérogatoire.

Note de recherche (Devoir maison) sous réserve de l'assiduité (100 % de la note)

Seconde chance : note de recherche (devoir maison) à rendre (100 % de la note)

UE PRO 1. Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : H. MEGHERBI

Enseignants : Hakima Megherbi ; Claire-Nioche Sibony

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD (cf. aussi UE PRO 2 S6)

N.B. sur l'année: 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique clinique de terrain. L'étudiant.e doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures. Le stage doit être effectué durant la période de supervision des stages (il peut néanmoins s'étendre en dehors de la période des cours) ; il ne doit pas être réalisé sur une période courte (minimum stage étalé sur 3 mois). Le stage doit être réalisé sous la supervision d'un maître de stage en institution, un psychologue ayant au moins trois ans d'expérience (pas forcément dans le lieu actuel), ayant obtenu soit le diplôme de DESS soit le diplôme de master2 de psychologie et il doit être détenteur du titre professionnel de psychologue.

Ainsi, l'UE PRO se compose d'une supervision des pratiques cliniques comportant un stage dans une institution accueillant des bébés ou des enfants ou des adolescents, des familles ou des jeunes adultes, et dans laquelle un psychologue effectue un travail de prévention et/ou d'évaluation, d'écoute et / ou de soins. Il est aussi possible d'effectuer un stage de licence en service de psychiatrie adulte. Il n'est pas possible d'effectuer un stage dans un cabinet libéral. Aucun stage ne devra commencer avant la signature de la convention en trois exemplaires (attention le délai pour obtenir une signature peut être très long notamment en milieu hospitalier). Un secrétariat est dédié à la gestion administrative des stages, il s'agit de madame Marion Maestroni au couloir A (premier étage).

Dates butoir pour débiter un stage

Des dates butoir sont données aux étudiants pour commencer le stage. Le stage devra débiter au plus tard le 1^{er} décembre pour pouvoir présenter un travail à la session 1 des examens, et au plus tard le 1^{er} février pour pouvoir présenter un travail à la session 2. Au-delà du 1^{er} février, si le stage n'a pas commencé, l'étudiant.e ne pourra pas valider l'UE PRO.

Il est vivement recommandé aux étudiants de chercher un stage au printemps de l'année qui précède leur inscription en licence 3 (en mars-avril-mai) pour faciliter l'obtention d'un stage et de sorte que dès l'entrée en licence 3, l'étudiant puisse commencer son stage en septembre-octobre.

Liste non exhaustive d'institutions pour un stage : services hospitaliers (pédopsychiatrie, CMP, Hôpitaux de jour, maternité, pédiatrie, service de néonatalogie, services spécialisés, maison des adolescents etc.), CATTP, IME, Impro, ASE, PMI, Crèches, Foyers d'accueil maternels, associations (eg. Accueil parents enfants, maison verte) etc.

Vous pouvez consulter une liste des lieux de stages auprès du secrétariat des stages de l'UFR LLSHS.

Connaissances

Découverte du milieu professionnel
Connaissances du fonctionnement institutionnel
Connaissances cliniques et psychopathologiques
Sensibilisation à la pratique du psychologue clinicien

Compétences

Trouver sa place de stagiaire dans une institution
Développer des compétences d'observation clinique
Comprendre le fonctionnement d'une institution
Développer la qualité d'écoute

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% examen terminal

La validation de l'UE PRO 1 du semestre 5 est soumise à la condition de l'assiduité de l'étudiant.e.
La validation consistera à présenter oralement devant le groupe de supervision l'état des recherches réalisées par l'étudiant.e et/ou son activité clinique et institutionnelle si celui-ci a déjà commencé son stage.

Seconde chance : L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO. C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un écrit sur l'état des recherches de stage et/ou de l'activité clinique de l'étudiant.e.

Parcours Psychologie sociale (P3)

APG - Approches psychanalytiques du groupe

Responsable : Aurélie MAURIN SOUVIGNET

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Objectifs :

Ce cours est pensé comme une introduction à l'approche psychanalytique des groupes. Il est structuré autour des auteurs majeurs de ce champ, de leurs œuvres et de leurs concepts fondamentaux. Ils feront donc l'objet d'une présentation rigoureuse au regard des enjeux historiques et épistémologiques de leurs apports respectifs.

Objectifs du TD : Accompagner la lecture des textes princeps et des auteurs historiques et contemporains du groupe et de la groupalité.

Connaissances :

Connaître et différencier les modèles théoriques et les conceptions de la groupalité.

Compétences :

Identifier les fonctions psychiques, psychosociales et anthropologiques des groupes ; Mieux comprendre certains mécanismes groupaux et inviter les étudiant.e.s à réfléchir sur les processus inconscients qui se développent dans les groupes (les équipes et les institutions) dans lesquels ils auront à exercer professionnellement que ce soit comme psychologue clinicien ou comme psychosociologue ; Appréhender « la résistance épistémologique au concept de groupe » (cf. Anzieu et Martin).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30)

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

EPS - Les entretiens en psychologie sociale

Responsable : **Malika LITIM**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 9h CM - 15h TD

* Attention : l'assiduité aux TD est obligatoire

Objectifs :

Cet enseignement a un double objectif : comprendre ce qui spécifie un entretien, qu'il soit de recherche ou non, individuel ou de groupe, selon son cadre (famille, entreprise, etc.) ainsi que les différentes méthodes utilisées, et « s'essayer » dans une mise en situation.

Connaissances :

Ce qui distingue les entretiens en psychologie sociale et du travail.

Compétences :

Savoir conduire un entretien dans différents contextes et selon différentes méthodes.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Contrôle continu

Faire trois entretiens (en séance), en retranscrire des parties et conduire une élaboration écrite à mettre en lien avec les CM (hors séance). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Reprise du travail d'élaboration. Note : 100% de la note à l'UE

ISO - Les interactions sociales

Responsable : **Pascale MOLINIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs :

Initiation au travail de terrain compris comme une pratique d'interaction où le psychologue doit être en mesure de travailler son propre positionnement tant social (épistémologie du point de vue, des savoirs situés, etc.) que subjectif. Le cours vise à développer la capacité à analyser, d'une part, les modalités de construction scientifique de la réalité, d'autre part, la place occupée par les résistances ou les défenses des chercheurs dans cette construction.

Connaissances :

Acquérir des connaissances sur les théories des interactions sociales, être capable de les utiliser pour d'identifier de façon réflexive le positionnement d'un texte, d'un auteur, d'un locuteur, ainsi que son propre positionnement.

Compétences :

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30)

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance

Un examen sur table (durée 1h30).

Note : 100% de la note à l'UE

LTF1 - Lecture de textes fondamentaux (1)

Responsable : **Malika LITIM**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h TD

Objectifs :

Étudier, dans le cadre du TD, différents textes en psychologie sociale expérimentale, en psychosociologie et dans des champs connexes.

Connaissances :

Connaître les concepts et les auteurs.

Compétences :

Savoir lire, rendre compte de textes scientifiques et commenter des textes scientifiques, à l'écrit et à l'oral.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu**

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation (situation exceptionnelle pour cette UE) : **100% examen terminal**

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Seconde chance : Reprise des travaux. Note : 100% de la note à l'UE

QTM – Le questionnaire : questions de méthodologie

Responsable : Delphine PEYRAT-APICELLA

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Prérequis : ST2

Objectifs :

L'objectif de cette UE est de construire un questionnaire sur un thème de son choix et de conduire l'analyse des réponses recueillies.

Connaissances :

Typologie, formulation et ordre des questions, mise en forme des résultats.

Compétences :

Construire un questionnaire d'opinions. Utiliser le logiciel Excel pour présenter et analyser les réponses.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Deux dossiers en fin de semestre :

- Un dossier réalisé en commun par un groupe de 3 à 5 étudiants, sur la problématique et l'élaboration du questionnaire et le résultat des passations (sur Excel).
- Un dossier personnel reprenant les phases de la construction, les difficultés rencontrées (personnelles et interpersonnelles), les réflexions et problématiques posées par rapport à l'échantillon de sujet, aux questions posées, etc.

Note finale : moyenne des notes des deux dossiers.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un dossier personnel en fin de semestre portant sur la problématique et l'élaboration d'un questionnaire.

Seconde chance : Un dossier personnel, sur la problématique et l'analyse des réponses recueillies. Note finale : 100% de la note à l'UE.

TER – Travail d'étude et recherche

Responsable : **Malika LITIM**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

Objectifs :

L'enseignement initie les étudiant.e.s à la notion de « problématique de recherche » en s'appuyant sur des exemples concrets. L'étudiant.e est invité.e à produire une note de recherche où il.elle devra faire des recherches bibliographiques, définir des concepts, etc.

Connaissances :

Se repérer dans la littérature scientifique, savoir rendre compte d'un concept, d'une théorie, d'un champ conceptuel, conduire et organiser un travail de recherche.

Compétences :

Savoir élaborer une problématique et faire une revue de littérature en psychologie sociale.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Examen terminal : Note de recherche (8 à 10 pages normées). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Reprise de la note de recherche. Note finale : 100% de la note à l'UE.

PRO P3-1 – Supervision des pratiques professionnelles (1ère partie)

Responsable : **Malika LITIM**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

* Attention : l'assiduité aux TD est obligatoire

Objectifs :

Stage 100h et suivi de stage par l'initiation à la recherche de stage, aux méthodes d'observation et à la place du psychosociologue.

Compétences :

S'initier à la pratique psychosociale. S'exercer aux méthodes d'observation, négocier et penser la place du psychosociologue.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Présence obligatoire à la supervision quel que soit le statut de l'étudiant (aucune dérogation ne sera accordée).

100% examen terminal : Note finale : 100% de la note à l'UE si la condition d'assiduité a été remplie. A la fin du S5 : travail écrit sur la recherche d'un lieu de stage et/ou sur les premiers recueillis et analyse d'articles.

Parcours Psychologie cognitive (P4)

DIF - Différences individuelles et fonctionnement cognitif

Responsable : Alix SEIGNEURIC

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie différentielle. Réfléchir à la façon d'étudier les différences individuelles de façon complémentaire à l'étude du fonctionnement cognitif général.

Contenu : Le cours abordera plusieurs thématiques caractéristiques de l'approche différentielle du fonctionnement cognitif : méthode des tests et éléments de psychométrie, étude des différences interindividuelles (notamment sur la question de l'intelligence) et étude des différences intergroupes (styles cognitifs, différences hommes/femmes).

MCCC

Hybride

Étudiants inscrits en CC : 1 examen en TD (durée 1h) durant la période de cours et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note à l'examen en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET** : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

EAO – Expérimentation assistée par ordinateur

Responsable : Steve BUENO-MARTIN

Crédits : 3 ECTS

Pré-requis : IPE + MAL + RCL et/ou PAT

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : La psychologie cognitive expérimentale utilise très fréquemment l’outil informatique afin d’étudier le comportement humain. Cet outil permet notamment de tester différentes hypothèses théoriques à l’aide de la chronométrie mentale.

Cette UE permet à l’étudiant de développer des compétences dans au moins l’un des logiciels utilisés en psychologie expérimentale (OpenSesame) ceci au travers de la construction d’un protocole expérimental (de la problématique jusqu’à l’analyse des résultats). Ce protocole sera articulé autour d’une question de recherche en lien avec la psychologie du langage ou d’une autre fonction cognitive (paradigme d’amorçage, cognition incarnée, mémoire, etc.). Les fonctions fondamentales du tableur Excel (ou équivalent) et du logiciel d’analyse Statistique JASP seront explorées afin de permettre l’analyse des résultats.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

1 dossier et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h00).

Note finale : 60% note au dossier et 40% note à l’examen terminal

Étudiants dispensés d’assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l’ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h00) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l’ensemble des cours dispensés (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l’UE

NEC - Neuropsychologie cognitive

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**

Intervenante : *Chloé Samson (Neuropsychologue praticienne)*

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter l'histoire de la neuropsychologie et la démarche de la neuropsychologie cognitive. Le cours fournit une description de certains outils et des grands syndromes neuropsychologiques. La question du diagnostic et de l'évaluation des fonctions cognitives instrumentales et de niveau supérieur sont abordées.

Contenu : Acquérir des connaissances et méthodes relatives à ce domaine. Sensibiliser à l'articulation entre cognition et clinique. Réfléchir sur les critères du normal et du pathologique.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Hybride

Étudiants inscrits en CC :

1 examen en TD (durée 1h) durant la période de cours et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note à l'examen en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

100% ET. Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

CPL - La compréhension du langage

Responsable : Alix SEIGNEURIC

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Le but du cours est d'engager une réflexion sur cette activité complexe qu'est la compréhension du langage. Des résultats expérimentaux seront présentés afin d'illustrer l'activité cognitive mise en jeu dans la compréhension. Une présentation comparée de différents modèles théoriques sera proposée. L'accent sera mis sur la compréhension des textes et sur les opérations psycholinguistiques impliquées dans l'établissement de la cohérence des textes.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Hybride

Étudiants inscrits en CC : 1 devoir maison (présentation d'un article de recherche) pour 40% de la note et 1 examen terminal durant la période des examens portant sur les CM et les TD (durée 1h30) pour 60% de la note

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE .

BPE1 - Le bilan psychologique avec l'enfant (Mutualisée avec le P1, P2 et P4)

Responsable : **C. ARBISIO**

Enseignants : C. Arbisio (CM), M. Campa, S. C. Mazars, S. Joudi, MP Bidal (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Assiduité obligatoire aux TD; pas de régime dérogatoire

Objectifs : Initier l'étudiant.e à un des aspects de la fonction de psychologue clinicien : la théorie et la pratique du bilan psychologique avec les enfants.

Contenu : Cours : Les demandes de bilan et les rencontres avec l'enfant et sa famille ; l'histoire des tests ; introduction aux fondements théoriques de la psychométrie ; analyse psychométrique et clinique du WISC-V.

TD : présentation du matériel, études de cas.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit le régime : Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%).

Seconde chance : même format.

TER et Note de recherche

Responsable : Alix SEIGNEURIC

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

Cet enseignement initie les étudiants à un travail d'étude et de recherche bibliographique sur une problématique liée à la psychologie cognitive. Les étudiants seront invités à élaborer une note de recherche qui devra s'appuyer sur une recherche bibliographique, une définition des concepts, l'identification d'une problématique etc.

L'assiduité au TER est obligatoire et ne pourra pas faire l'objet d'une demande de dérogation de dispense d'assiduité et ce, quel que soit le statut de l'étudiant.e.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur la problématisation d'une question de recherche

Connaissances théoriques sur une problématique de recherche choisie par l'étudiant en concertation avec l'enseignant dans le domaine de la psychologie cognitive.

Compétences

Savoir faire des recherches bibliographiques sur un domaine et thème particuliers

Savoir exposer une problématique de recherche (à l'écrit et à l'oral)

Savoir rédiger une note de recherche (définir des concepts et exposer une problématique)

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

L'étudiant devra impérativement assister aux supervisions des TER et il devra produire une note de recherche écrite : travail à domicile (environ 8-10 pages) qui vaudra pour 100% de la note. L'étudiant sera noté **DEFAILLANT** si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie. Le format et le contenu exigé seront discutés en TD.

Seconde chance

L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision des TER. C'est l'enseignant responsable du TER qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance en fonction du critère de l'assiduité. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire une note de recherche ayant le même format que celui exigé pour la première session.

PRO1 - Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : Steve BUENO-MARTIN

UE aux S5 et S6

Répartition horaire : 12h TD à chaque semestre

Total : 100 heures de stage minimum sur l'année et 12 heures de TD de supervision par semestre.

Objectifs : Donner aux étudiants les outils méthodologiques et théoriques pour réaliser un stage en psychologie cognitive ou en neuropsychologie en adéquation avec le terrain de stage (laboratoire, institution de soins, école, entreprise...).

Contenu : L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique expérimentale ou clinique de terrain. L'étudiant doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures. Le stage doit être effectué durant la période de supervision des stages. Le stage doit être réalisé sous la supervision d'un maître de stage en institution. Ainsi, l'UE PRO se compose d'une supervision des pratiques expérimentales ou cliniques comportant un stage dans une institution travaillant sur des problématiques liées à la cognition (du normal au pathologique). Il n'est pas possible d'effectuer un stage dans un cabinet libéral. Aucun stage ne devra commencer avant la signature de la convention en trois exemplaires (attention le délai pour obtenir une signature peut être très long notamment en milieu hospitalier). Un secrétariat est dédié à la gestion administrative des stages, il s'agit de madame Marion Maestroni au couloir A (premier étage).

N.B. sur l'année: 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

Dates butoir pour débiter un stage

Des dates butoir sont données aux étudiants pour commencer le stage. Le stage devra débiter au plus tard le 1^{er} décembre pour pouvoir présenter un travail à la session 1 des examens, et au plus tard le 1^{er} février pour pouvoir présenter un travail à la session 2. Au-delà du 1^{er} février, si le stage n'a pas commencé, l'étudiant.e ne pourra pas valider l'UE PRO. Les étudiants n'ayant pas rendu de travail alors qu'ils avaient débuté un stage avant le 1^{er} décembre, les étudiants n'ayant pas validé cette UE en 1^{ère} session (moins de 10/20) alors qu'ils avaient débuté leur stage avant le 1^{er} décembre ou les étudiants ayant commencé leur stage entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} février rendront un travail au fil de l'eau au plus tard le 15 mars.

Connaissances : Découverte du milieu professionnel ; Connaissances du fonctionnement institutionnel ; Connaissances des fonctions cognitives (du normal au pathologique) ; Sensibilisation à la pratique de la recherche en psychologie cognitive ou de la pratique en neuropsychologie

Compétences

Trouver sa place de stagiaire dans une institution

Développer des compétences en matière de recherche expérimentale ou d'observation clinique en neuropsychologie

Comprendre le fonctionnement d'une institution

Développer la qualité d'écoute

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% ET (pas de régime dérogatoire pour l'UE PRO)

La validation de l'UE PRO du semestre 5 est soumise à la condition de l'assiduité de l'étudiant.e. La validation consistera à présenter un travail présentant les premières réflexions autour du stage réalisé.

Seconde chance

L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO et si le stage a démarré avant le 1^{er} février. C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consiste à produire un travail maison de type rapport de stage partiel, avec les mêmes modalités d'évaluation qu'à la première session.

Parcours Psychophysiology (P5)

CML - Communication et langage

Responsable : Fabrice SAVARIT

Enseignants : Fabrice Savarit, Romain Honorio, David Sillam-Dussès (CM et TD)

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM et 24h TD

Objectifs : La communication tient une place importante dans les relations interindividuelles. Cet enseignement a pour objectif d'étudier les systèmes de communication selon une approche causale et fonctionnelle principalement chez l'animal. Attention, à partir de cette année, le langage ne sera pas traité.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Étudiants inscrits en CC : 100% CC

Deux examens sur table d'une durée de 2h pendant la période de cours portant sur tout ou partie des CM et TD vus au cours du semestre. Chaque examen sur table aura un poids de 50%

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 2h) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30 max) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note : 100% de la note à l'UE.

NPP - Neuropsychologie de la perception

Responsable : **Raquel MONCLÚS**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Ce cours a pour double objectif de (1) présenter les systèmes sensori-moteurs permettant à l'homme de générer des comportements adaptés et (2) à partir des systèmes sensoriels, véritables fenêtres ouvertes sur le cerveau, d'aborder l'étude de capacités cognitives sous un angle psychophysiologique.

Contenu : Perception et reconnaissance visuelle (en particulier l'identification des visages) ; audition et compréhension du langage ; somesthésie et douleur ; odorat et goût ; production du geste; intégration multi-sensorielle.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Un rapport d'un travail en TD et un examen écrit en TD (durée 1h30) durant la période de cours et un examen terminal portant sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD) (durée 1h30).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal (100%)**

L'épreuve écrite pour tous les étudiants (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).
Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).
Note finale : 100% de la note à l'UE.

NSC - Neurosciences comportementales

Responsable : Gilles GHEUSI

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Le but de cet enseignement est de spécifier l'apport des neurosciences dans l'étude des fonctions psychologiques et de montrer dans quelle mesure nos activités psychologiques s'inscrivent dans des états organisés du système nerveux. Cet enseignement se situe à l'interface de la neurologie clinique et de la psychologie expérimentale. Il s'appuie sur l'analyse de certains troubles comportementaux et permet de préciser comment une approche neuropsychologique de ces troubles du comportement peut être la source de nouvelles stratégies thérapeutiques.

Contenu : Le contenu de cet enseignement couvre des domaines de la pathologie des comportements et des mécanismes cérébraux associés. Il a pour but de présenter le bilan actuel des connaissances en stipulant les savoirs acquis en termes de cadres théoriques, de diagnostic, de mécanismes neuropsychologiques et de voies thérapeutiques dans le cadre de troubles comportementaux tels que la toxicomanie, la dépression et les déficits mnésiques.

MCCC

Contrôle Continu : en milieu de semestre sous la forme d'un devoir sur table (durée 2h, 20% de la note finale) et en fin de semestre sous la forme d'un travail d'analyse d'un article scientifique réalisé en groupe et soutenu oralement (20% de la note finale), et un contrôle terminal (examen sur table, durée 2h - 60% de la note finale).

PTE - Psychologie et Théorie de l'Evolution

Responsable : **Chantal POTEAUX**

Enseignants : Chantal Poteaux, Fabrice Savarit

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Comprendre l'intérêt et la pertinence de la théorie de l'évolution dans l'analyse des processus psychologiques.

Connaissances

Mieux connaître le comportement animal, c'est aussi mieux comprendre ce qu'il y a de spécifique à l'Homme. Toutefois, il n'y a pas un « monde animal » et un « monde humain », mais un ensemble d'espèces ayant à tous les niveaux des ancêtres communs dont la trace reste plus ou moins présente chez les espèces actuelles. Si les comportements humains, en particulier les comportements sociaux, sont bien loin d'être prédéterminés ou « inscrits dans les gènes », ils peuvent refléter des traits dont le développement est affecté par l'histoire naturelle de l'espèce avec son lot de prédispositions. Il en résulte que, si la théorie de l'évolution n'a pas vocation à expliquer le psychisme, elle peut apporter un regard original utile au psychologue, ainsi que des outils conceptuels.

La psychologie évolutionniste s'est justement développée dans les pays anglo-saxons à partir des années 1990 pour tenter d'expliquer les caractéristiques mentales de l'espèce humaine (comme la mémoire, la politique, la morale, ou les émotions) en tant qu'adaptations et en tant que produits fonctionnels de la sélection naturelle. Cependant, il n'est pas inutile de fournir aux futur.e.s psychologues des outils de lecture critique d'un corpus de connaissances dont la vulgarisation et la médiatisation laissent souvent à désirer.

Compétences

Prendre du recul par rapport à la psychologie évolutionniste ; comprendre l'analyse évolutive de la socialité.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

100% ET (examen terminal, pour tous les étudiants)

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE.

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE.

Note finale : 100% de la note à l'UE.

TER1 – Travail d'Étude et de Recherche Psychophysiologie - 1ère partie

Responsable : Cédric ZIMMER

Enseignants : Cédric Zimmer, Fabrice Savarit

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h TD

Objectifs : Cet enseignement vise à fournir aux étudiants de psychologie intéressés par les approches éthologiques, neuroscientifiques et cognitives une solide introduction aux modes de production, de validation et de diffusion de la connaissance scientifique. Ce travail épistémologique permet aussi de préciser les cadres conceptuels et méthodologiques des différentes disciplines qui constituent le domaine de la psychophysiologie (entendue au sens large d'approche biologique du psychisme, incluant aujourd'hui les neurosciences cognitives et la neuropsychologie) et de l'éthologie.

De façon plus spécifique, l'enseignement débute par une présentation de la notion de littérature scientifique permettant de préciser la nature des différentes sources mobilisables dans un travail de recherche, conjointement avec une initiation aux méthodes de recherches documentaires. Chaque étudiant définit ensuite, avec l'aide des enseignants, un objet de recherche et deux articles scientifiques qui abordent cet objet selon deux ancrages disciplinaires distincts. Ce travail amène l'étudiant à réfléchir à la notion de problématisation et à confronter les cadres théoriques et les méthodologies mobilisées dans les articles sélectionnés. La présentation en fin de semestre de ce travail de recherche bibliographique et d'élaboration théorique constitue une initiation à la communication scientifique sous forme orale (normes générales, réalisation d'un support de vidéo-projection).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Cet enseignement constitue un travail personnel sur l'ensemble du semestre, sous la supervision des enseignants. Aussi la présence aux séances de supervision est obligatoire.

Une seule épreuve (quel que soit le régime de l'étudiant.e) pendant la période d'examen :

Oral d'une durée de 20mn. (présentation du travail + discussion avec le jury)

SECONDE CHANCE : Oral d'une durée de 20mn (présentation du travail + discussion avec le jury) (100% de la note à l'UE)

Licence 3, Semestre 6

ST3B - Statistiques inférentielles

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Prérequis : ST2

Objectifs : Utiliser les méthodes paramétriques classiques d'inférence statistique (tests et intervalles de confiance) portant sur des variables numériques.

Connaissances

Distribution d'échantillonnage, intervalle de fluctuation, test psychométrique, test de typicalité, test d'hypothèse ; tests t de Student et intervalles de confiance, test du khi-2.

Compétences

Utiliser un formulaire et les fonctions statistiques d'une calculatrice scientifique pour réaliser des tests de signification et déterminer des intervalles de confiance.

Commenter et interpréter les résultats obtenus.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

E-learning avec l'application WIMS (une feuille d'exercices par semaine) et deux épreuves écrites (durée maximale : 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : moyenne pondérée de la note d'e-learning (10%) et des notes des deux épreuves écrites (45% chacune).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance. Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Parcours Psychologie clinique et psychopathologie (P1)

EPA - Approche clinique de l'examen psychologique de l'adulte

Responsable :

Enseignants : SLEIMAN HAIDAR Haya (CM) et chargé de cours (TD)

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : La formation au Bilan psychologique, méthode dont seuls les psychologues peuvent se prévaloir, est pensée dans une progression sur 3 ans, de L3 à M2. En L3, il s'agit, dans une référence théorique à la psychanalyse, d'initier l'étudiant.e aux enjeux éthiques et à la formation au Bilan psychologique auprès d'adultes.

Connaissances : Approche clinique, dynamique de l'examen psychologique, Apports et limites des épreuves d'efficiency : tests de facteur G et WAIS, Apports et limites des questionnaire de personnalité : MMPI. Introduction à la clinique projective, initiation au Rorschach.

Compétences : Savoir mettre en œuvre en bilan psychologique, savoir faire passer, coter et analyser un protocole de WAIS, Savoir faire passer un Rorschach et connaître les fondamentaux de la cotation.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

L'assiduité aux TD est obligatoire sans possibilité de dérogation

Contrôle terminal : 100%. L'examen portera sur une question de cours (40%) et sur une étude de cas (60%)

Seconde chance : même format

SYF - Symptôme et fantasme

Responsable : **Amos SQUVERER**

Enseignants : Gabriela Patino-Lakatos

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Permettre une sensibilisation à la théorie du fantasme et à l'étiologie sexuelle des névroses

Montrer dans quelle mesure le champ du fantasme dans son rapport au sexuel a permis de poser les bases épistémologiques de l'approche psychanalytique des névroses.

Connaissances : Naissance de la notion de fantasme et son lien avec le symptôme hystérique ; l'évolution dans la théorie freudienne de la notion de symptôme du symptôme dans les psychonévroses de défense (1893) et dans les névroses actuelles (1895) au rapport du symptôme à l'inhibition et l'angoisse (1926) ; symptôme et transfert ; symptôme et métaphore ; l'évolution de la notion de fantasme à partir du texte sur le souvenir d'enfance de Léonard de Vinci ; les fantasmes masochistes (on bat un enfant) et leur importance économique ; les fantasmes masturbatoires chez Winnicott et leur capacité de transformation du symptôme.

Compétences : Identifier et travailler avec le symptôme en clinique ; explorer les capacités de création du fantasme dans sa relation au symptôme.

MCCC :

Examen terminal pour tous les étudiants, en régime normal ou dérogatoire (100% de la note) sous forme d'un contrôle sur table (durée 1h30).

Seconde chance : Examen sur table, 1h30, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 à l'ET et n'ayant pas pu compenser la note ni au semestre ni à l'année.

ILP - Approche interculturelle des liens précoces.

Responsable : **Gilbert COYER**

Enseignants : Gilbert Coyer pour 12h et Awa Camara pour 12h

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs

Ce cours s'intéresse aux liens précoces, de la naissance à trois ans, entre le bébé et le jeune enfant et ses partenaires interactifs dans différentes cultures, dans son milieu d'origine et dans la migration. Les différentes étapes de maturation selon un regard à la fois culturel et développemental, à partir d'observations en milieu ouest-africain: rites de naissance, massages, sevrage etc.

Connaissances

Savoir évaluer la qualité des liens précoces en prenant en compte des éléments culturels. À partir d'une aire culturelle africaine, poser les jalons pour une évaluation transculturelle. Savoir se positionner en tant que psychologue prenant en compte ces éléments. Connaître les ressources venant de l'anthropologie et savoir les utiliser.

Compétences

Soutien à la parentalité en milieu de la migration. Évaluation des interactions précoces en prenant en compte le cadre culturel de leur expression.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% ET (examen terminal)

Un examen sur table (durée totale 1h) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble du cours. Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque. Note finale : 100% de la note

Seconde chance

Un examen sur table (durée totale 1h) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble du cours. Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat, sur les supports de l'ENT, ou à la bibliothèque.

Note finale : 100% de la note à l'UE

PAD - Psychopathologie de l'adulte

Responsable : **Cristina LINDENMEYER**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Approfondir les connaissances fondamentales de la psychopathologie psychanalytique de l'adulte à partir d'une des notions fondamentales de la psychanalyse : la pulsion.

Connaissances :

Présentation de l'originalité de la nosologie psychanalytique. Les points de vue freudiens sur les névroses, les problématiques narcissiques et la psychose à partir de l'évolution de son élaboration des théories des pulsions. Les points de vue freudiens sur la schizophrénie et de la paranoïa. Le dialogue avec Jung. Les effets de la deuxième théorie des pulsions sur le travail clinique. Le dialogue avec Ferenczi. Aborder les apports de Klein, Winnicott et Lacan visant à saisir leurs élaborations respectives concernant la psychopathologie de l'adulte.

Compétences : Savoir reconnaître l'évolution et les différents modèles d'approche de la psychopathologie de l'adulte de Freud et des auteurs postfreudiens.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **40% CC et 60% ET**

CC du TD : Un exposé d'un texte à travailler et un examen sur table pendant la période d'enseignement des cours ; ET du CM : un examen sur table pendant la période d'examen.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET** Un examen sur table pendant la période d'examen.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés du TD). Note : 100% de la note à l'UE

LPE - Lien parents-enfant

Responsable : **Florian HOUSSIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h CM

Objectifs : Ce cours magistral s'appuie sur les connaissances psychologiques et psychanalytiques concernant la vie de l'enfant. En s'appuyant sur les débuts de la psychanalyse et les pionniers de la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent, nous explorons les enjeux psychiques de la parentalité, la vie psychique du nourrisson, de l'enfant puis de l'adolescent. Sans perdre de vue les relations d'objet parents-enfant, ce cours relate comment l'enfant se construit subjectivement.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% ET (examen terminal, pour les étudiants dispensés d'assiduité par dérogation) : Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé durant la période des examens. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés.

Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h30) sera organisé. Cet examen portera sur l'ensemble des cours dispensés.

Note : 100% de la note à l'UE

PPE - Psychopathologie de l'enfant (enseignement mutualisé avec P2)

Responsable : **Jean-Yves CHAGNON**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Ce cours présente une Introduction historique et notionnelle à la psychopathologie psychanalytique de l'enfant. Les troubles psychiques de l'enfant s'inscrivent dans un développement psychique non linéaire contextualisé par un environnement familial, social et culturel relatif. La mouvance des rapports entre le normal et le pathologique fait privilégier une logique des processus ou des positions à une logique structurale.

Connaissances :

- Le normal et le pathologique, les enjeux des classifications
- Le développement psychique et ses perturbations
- Approche symptomatique (angoisse, phobies, inhibition, troubles psychosomatiques, troubles du langage et psychomoteurs, troubles cognitifs et des apprentissages)
- Approche psychopathologique (autismes, psychoses, états limites, les troubles du caractère et du comportement, la psychopathie, névrose infantile/névroses de l'enfant).

Compétences :

Savoir organiser une discussion diagnostique différentielle ; connaître les différents troubles et problématiques psychopathologiques chez l'enfant

MCCC :

Examen terminal pour tous les étudiants d'une durée de 2h.

Seconde chance : Examen sur table, 2h, pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 à l'ET.

PRO 2 - Supervision des pratiques professionnelles du S6

Responsables : **Cristina LINDENMEYER**

Enseignants : Michaël Chocron, Muriel Bossuroy, H. Abdelouahed, Christine Arbisio, Eleonor Seijas, Karl-Leo Schwering

Répartition horaire : 12h TD (au S5) et 12 TD au S6

Total : 100 heures de stage minimum et 24 heures de TD de supervision

(Voir descriptif et Modalités de contrôle des connaissances et compétences : UE PRO1 ci-dessus au semestre 5)

Parcours Psychologie du développement (P2)

ALT - Acquisition du langage oral

Responsable : H. MEGHERBI

Enseignante : I. Carchon

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente les méthodes d'études langage chez le bébé et l'enfant. IL présente également les différentes approches théoriques et donne des éléments de développement du langage : les différentes étapes depuis la communication non verbale et les compétences perceptives précoces, à la maîtrise du langage oral chez l'adolescent.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude langage et de la communication chez le bébé et l'enfant

Connaissances théoriques sur les approches étudiant le langage chez l'enfant

Connaissances sur les différentes étapes de l'acquisition du langage oral

Compétences

Savoir distinguer les différentes approches méthodologiques pour l'étude du langage et de la communication chez le bébé et l'enfant

Savoir analyser le langage de l'enfant

Savoir repérer les grandes étapes de l'acquisition du langage

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% CC

Deux examens sont prévus : 1/ préparation d'un document écrit à domicile et à rendre en TD ; et 2/ examen sur table ou en ligne durant la période de formation portant sur les contenus du CM et du TD (durée 1h30)

Note finale : 50% de la note à l'UE pour chaque examen

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat ou de la bibliothèque. Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table ou en ligne (durée totale 1h00) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants

de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note finale: 100% de la note à l'UE

CIL - Corps, inconscient et langage de l'enfance à l'adolescence

Responsable :

Enseignante :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente la manière dont le corps est source et support d'expression de la conflictualité psychique depuis la période périnatale et jusqu'à l'adolescence.

Connaissances

À partir de cas cliniques articulés à des textes théoriques seront abordées :

La construction de l'image du corps et ses aléas,

L'articulation entre le langage pré-verbal et le langage verbal dans une perspective psychanalytique

Certaines voies de dégagement de problématiques liées au corps par la créativité.

Compétences

Comprendre les manifestations archaïques de la conflictualité psychique

Analyser les formes d'expression corporelle de problématiques psychiques diverses

Repérer les positionnements cliniques qui favorisent l'élaboration par le sujet des éprouvés corporels symptomatiques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

une note de lecture à partir d'un texte proposé en TD, DM = 40% de la note

une épreuve terminale portant sur CM et TD sous forme de DM durant la période des examens = 60% de la note à l'UE

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Devoir terminal portant sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD et sur ENT). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat. Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance :

Une seule épreuve pour tous les étudiants sera proposée en fonction de la situation, soit un examen sur table (durée 1h30) soit un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des enseignements dispensés (CM et textes associés en TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

PEA - Pensée chez l'enfant et l'adolescent

Responsable : **Aline COHEN DE LARA**

Enseignantes : A. Cohen de Lara (CM) et M. Sawaya (TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Étude du développement de la vie psychique et de la pensée en période de latence et à l'adolescence. Développement normal et pathologique. Apport des perspectives psychanalytiques. Études de textes en TD.

Connaissances :

Enseignement de différents apports théoriques dans le champ de la psychanalyse de l'enfant. Étude du développement normal et pathologique.

Compétences :

Comprendre et savoir restituer des acquis théoriques.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Pour tous les étudiants quel que soit leur régime : Épreuve terminale pour tous les étudiants (DM ou Examen sur table)

Devoir terminal portant sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés distribués en TD et sur ENT). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat. Note : 100% de la note à l'UE

Seconde chance :

Une seule épreuve pour tous les étudiants sera proposée en fonction de la situation, soit un examen sur table (durée 1h30) soit un devoir maison. Cet examen porte sur l'ensemble des enseignements dispensés (CM et textes associés en TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

MCE - Méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent

Responsable :

Enseignant :

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Cet enseignement présente les fondements nécessaires d'une méthodologie clinique de l'enfant et de l'adolescent. Il a pour point de départ une définition comparative de ce que sont l'infantile et le juvénile. Le CM s'appuie sur les textes de Freud concernant la « La vie sexuelle ». Les TD seront l'occasion d'un travail de lecture de textes de cliniciens psychanalytiques ayant pour thème leur technique d'approche des enfants et des adolescents.

Connaissances : La démarche théorique de Freud pour établir une théorisation de l'infantile qui la distingue du juvénile. Ses continuités dans le travail de Lacan. Une précision des positions cliniques spécifiques à chaque tranche d'âge.

Compétences : Pouvoir s'adapter aux situations cliniques rencontrées dans le cadre d'une pratique en psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% en hybride

Deux questions (40 % TD) et 60 % (CM)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 2h) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 2h) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. Note : 100% de la note à l'UE.

PPE - Psychopathologie de l'enfant (enseignement mutualisé avec P1)

Responsable : **Jean-Yves CHAGNON**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Ce cours présente une Introduction historique et notionnelle à la psychopathologie psychanalytique de l'enfant. Les troubles psychiques de l'enfant s'inscrivent dans un développement psychique non linéaire contextualisé par un environnement familial, social et culturel relatif. La mouvance des rapports entre le normal et le pathologique fait privilégier une logique des processus ou des positions à une logique structurale.

Connaissances :

- Le normal et le pathologique, les enjeux des classifications
- Le développement psychique et ses perturbations
- Approche symptomatique (angoisse, phobies, inhibition, troubles psychosomatiques, troubles du langage et psychomoteurs, troubles cognitifs et des apprentissages)
- Approche psychopathologique (autismes, psychoses, états limites, les troubles du caractère et du comportement, la psychopathie, névrose infantile/névroses de l'enfant).

Compétences :

Savoir organiser une discussion diagnostique différentielle ; connaître les différents troubles et problématiques psychopathologiques chez l'enfant

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Examen terminal pour tous les étudiants quel que soit le régime d'une durée de 2h.

Seconde chance : Examen sur table, 2h.

UE PRO 2. Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : H. MEGHERBI

Enseignants : H. Megherbi ; C. Nioche Sibony

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

N.B. sur l'année: 100 heures de stage et 24 heures supervision obligatoires ; pas de régime dérogatoire.

L'UE PRO consiste en la supervision de stage et l'analyse des pratiques professionnelles. Elle est associée à une pratique clinique de terrain. L'étudiant.e doit réaliser sur l'année un stage d'une durée de 100 heures avec un début de stage qui ne pourra pas dépasser le 15 janvier de l'année universitaire (cf. UE PRO Semestre 5)

Connaissances

Découverte du milieu professionnel
Connaissances du fonctionnement institutionnel
Connaissances cliniques et psychopathologiques
Sensibilisation à la pratique du psychologue clinicien

Compétences

Trouver sa place de stagiaire dans une institution
Développer des compétences d'observation clinique
Comprendre le fonctionnement d'une institution
Développer la qualité d'écoute

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% examen terminal (uniquement régime normal; pas de régime dérogatoire)

La validation de l'UE PRO du semestre 6 est soumise à quatre conditions :

- Réalisation d'un stage d'au minimum 100 heures sous la supervision d'un psychologue référent de l'institution.
- Début du stage au plus tard le 1^{er} février
- Présence obligatoire aux TD de supervision de stage à l'université quel que soit le statut de l'étudiant (pas de dérogation accordée).
- Réalisation d'un rapport de stage au semestre 6 en fin de stage
- Production et attestation de stage signée par le psychologue référent de l'institution avec avis motivé (tampon et coordonnées du psychologue sur l'attestation).

Note finale : Ces cinq éléments sont pris en compte. Si l'un des quatre éléments n'est pas réuni, l'UE PRO ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une validation. La validation est annuelle et cette UE ne peut en aucun cas être compensée par une autre UE. La note minimale de 10/20 est donc requise.

Seconde chance : L'étudiant est autorisé à avoir une seconde chance uniquement dans le cas où il est a été assidu durant la supervision de l'UE PRO et si l'étudiant a réalisé un stage d'au moins 100 heures dans les conditions précisées ci-dessus. C'est donc l'enseignant responsable de l'UE PRO qui autorise ou non l'étudiant à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un rapport de stage et une attestation selon les mêmes modalités que celles précisées ci-dessus.

Parcours Psychologie sociale (P3)

ADD - L'analyse du discours

Responsable : **Delphine PEYRAT-APICELLA**

Enseignants : Delphine Peyrat-Apicella et Saduman Kadi

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Opérer les principaux repérages représentationnels, motivationnels et défensifs faisant lien pour distinguer les enjeux et atteindre la problématique d'un sujet ou d'un groupe de sujets en situation professionnelle.

Compétences : Savoir reconnaître les représentations, les motivations, les défenses et les enjeux relevant d'une problématique individuelle ou collective.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE.

EXG - Expériences de groupe

Responsable : Aurélie MAURIN SOUVIGNET

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h TD

* Attention : l'assiduité aux TD est obligatoire

Objectifs : Offrir la possibilité aux étudiants et étudiantes de L3 de participer d'une expérience de groupe afin de pouvoir se saisir cliniquement des processus à l'œuvre dans la groupalité.

Connaissances : Appréhender par l'expérience encadrée les processus psychiques groupaux.

Compétences : Comprendre la dynamique des groupes et saisir leur importance comme outil professionnel (mise en situation et théorisation de la technique du groupe à tâche).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% contrôle continu : Travail écrit et présentation orale.

Seconde chance : Reprise de l'écrit et présentation orale.

LTF2 - Lecture de textes fondamentaux (2)

Responsable : **Malika LITIM**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h TD

Objectifs : Étudier, dans le cadre de TD, différents textes en psychologie sociale expérimentale et en psychosociologie et dans des champs connexes.

Connaissances : Connaître les concepts et les auteurs.

Compétences : Savoir lire, rendre compte de textes scientifiques et commenter des textes scientifiques, à l'écrit et à l'oral.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : Contrôle continu

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation (situation exceptionnelle pour cette UE) : 100% examen terminal

Un résumé et un commentaire écrits. Note finale : 50% pour chacun des travaux.

Seconde chance : Reprise des travaux. Note : 100% de la note à l'UE

QTS - Le questionnaire : traitement statistique

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs :

Se familiariser au traitement de données issues de questionnaire.

Connaissances :

Connaitre les différentes statistiques descriptives, connaitre les différents types de tests statistiques, connaitre les normes APA.

Compétences :

Choisir un test adéquat aux données analysées. Savoir réaliser le test choisi. Savoir utiliser le logiciel JASP (ou équivalent) pour réaliser les analyses. Savoir rédiger les résultats aux normes APA.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% CC

Un devoir sur table (durée 1h), pendant le semestre, et un dossier personnel présentant et commentant l'analyse d'un jeu de données.

Note finale : moyenne des deux notes (50% pour le devoir et 50% pour le dossier).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Devoir sur table (durée 1h)

Note : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance

Devoir sur table (durée 1h)

Note : 100% de la note à l'UE.

RSI - Représentations sociales et problématiques de l'identité

Responsable : **Pascale MOLINIER**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Objectifs : Présenter d'une part, le concept de représentation sociale et d'autre part, les différentes théories de l'identité, en ouvrant sur les problématiques actuelles y afférant.

Connaissances : Acquérir une capacité de lecture critique des différentes théories de l'identité et des représentations sociales.

Compétences : Connaître le concept de représentation sociale, savoir se repérer dans le champ théorique et pratique de l'identité.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle continu et examen terminal**

Note finale : 40% pour la note de TD et 60% pour la note de l'examen terminal (examen sur table d'une durée de 1h30)

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% examen terminal**

Un examen sur table (durée 1h30). Note finale : 100% de la note à l'UE

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30). Note : 100% de la note à l'UE

PRO P3-2 – Supervision des pratiques professionnelles (2ème partie)

Responsable : **Malika LITIM**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h TD

* Attention : l'assiduité est obligatoire

Objectifs : Poursuite du travail sur la place et le rôle du psychosociologue. Apprentissage du traitement des données issues du terrain en vue de la construction d'hypothèses. Initiation concrète à la pratique psychosociale et à la réalisation d'un rapport de stage.

Connaissances : L'observation comme instrument majeur du psychosociologue, l'analyse de l'implication.

Compétences : S'initier à la pratique psychosociale. Développer des compétences d'observation. Traiter les données issues du terrain. Réaliser un rapport de stage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

La validation de l'UE est soumise à trois conditions :

- Réalisation d'un stage d'au minimum 100 heures
- Présence obligatoire aux séances de supervision quel que soit le statut de l'étudiant.e (aucune dérogation ne sera accordée).
- Appréciation remise par le « référent » du lieu de stage.

100% contrôle terminal pour l'UE PRO : Réalisation d'un rapport de stage, si les conditions ont été remplies. La note minimale de 10/20 est requise.

Seconde chance : Mêmes modalités que précédemment.

Parcours Psychologie cognitive (P4)

PCS - Psychologie cognitive et sciences cognitives

Responsable : Steve BUENO-MARTIN

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter le mouvement des sciences cognitives dont la psychologie est une des composantes et montrer la communauté des concepts et des méthodes dans ces différentes disciplines. Seront notamment illustrées : l'intelligence artificielle, la linguistique, les neurosciences...

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : *Hybride*

Étudiants inscrits en CC : Travail écrit et présentation orale pour les TD et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE

IPN - Introduction à la pratique en neuropsychologie

Responsable : **Alix SEIGNEURIC**

Intervenant : *Lyès Kheloufi (Neuropsychologue praticien)*

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Présenter les activités/missions du psychologue spécialisé en neuropsychologie. Fournir une description des méthodes les plus représentatives et des outils d'évaluation des fonctions cognitives. Aborder la question du diagnostic et de la rééducation en neuropsychologie. Le cours permet aussi de sensibiliser à la prise en charge des soins et au travail d'équipe.

Contenu : Acquérir des connaissances et compétences en neuropsychologie. Connaître et choisir les outils plus pertinents. Sensibiliser aux différents types de transmission des informations en fonction du destinataire (psychologue, médecin, école, patient, proches...).

Modalités de contrôle des connaissances et compétences : Hybride

Étudiants inscrits en CC : Travail écrit et présentation orale pour les TD et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note en TD et 60% note à l'examen terminal

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

IEC - Introduction à l'ergonomie cognitive

Responsable : **Steve BUENO-MARTIN**

Intervenant : *Jonathan Groff (ergonome)*

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs : Initier les étudiants et étudiantes à l'un des domaines dans lequel la psychologie cognitive est un pivot important : celui de l'analyse des processus cognitifs de l'individu au travail. Des illustrations seront prises dans des activités professionnelles requérant une mobilisation importante des ressources cognitives comme par exemple le contrôle aérien, la conception d'outils dans les Nouvelles Technologies, la sûreté dans les industries à risque.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

1 examen en TD (durée 1h) durant la période de cours et 1 examen terminal portant sur les CM et les TD (durée 1h30). Note finale : 40% note à l'examen en TD et 60% note à l'examen terminal.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note

Seconde chance : Un examen sur table (durée 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

MPE - Méthodologie des plans d'expériences

Responsable : **Hugues DELMAS**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Prérequis : ST2

Objectifs : Comprendre la structure d'un jeu de données expérimentales avec plusieurs facteurs et conduire son analyse descriptive et inductive (analyse de la variance).

Connaissances : Structuration des données : facteur, relations de croisement, d'emboîtement, plan complet, plan quasi-complet, carré latin.

Analyse descriptive : effet principal, effet conditionnel, effet d'interaction, effet standardisé.

Analyse inductive : analyse de la variance (plans $S\langle G \rangle$, S^*T et $S\langle G \rangle^*T$) : contraste sur un facteur, somme des carrés centrés, ddl, carré moyen, rapport F.

Compétences : Écrire une formule de plan d'expérience avec les notations de Rouanet et Lépine ; construire et commenter un diagramme d'interaction ; utiliser les fonctions statistiques d'une calculatrice scientifique pour obtenir, avec un formulaire, les résultats d'une analyse de la variance pour les plans $S\langle G \rangle$, $S\langle A_2^*B_2 \rangle$, S^*T , $S^*A_2^*B_2$ et $S\langle G \rangle^*T$; énoncer et interpréter les résultats des tests.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **100% CC**

Deux épreuves écrites (durée 1h chacune), pendant la période de cours, sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : moyenne des 2 notes (50% chacune).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **100% ET**

Une épreuve écrite (durée 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée 2h), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

ALT - Acquisition du langage oral (mutualisée P2)

Responsable : **H. MEGHERBI**

Enseignante : I. Carchon

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 12h CM - 12h TD

Objectifs

Cet enseignement présente les méthodes d'études du langage chez le bébé et l'enfant. Il présente également les différentes approches théoriques et donne des éléments de développement du langage : les différentes étapes depuis la communication non verbale et les compétences perceptives précoces, à la maîtrise du langage oral chez l'adolescent.

Connaissances

Connaissances méthodologiques sur l'étude langage et de la communication chez le bébé et l'enfant

Connaissances théoriques sur les approches étudiant le langage chez l'enfant

Connaissances sur les différentes étapes de l'acquisition du langage oral

Compétences

Savoir distinguer les différentes approches méthodologiques pour l'étude du langage et de la communication chez le bébé et l'enfant

Savoir analyser le langage de l'enfant

Savoir repérer les grandes étapes de l'acquisition du langage.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : 100% CC

Deux examens sont prévus : 1/ préparation d'un document écrit à domicile et à rendre en TD ; et 2/ examen sur table durant la période de formation portant sur les contenus du CM et du TD (durée 1h30) . *Note finale* : 50% de la note à l'UE pour chaque examen.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : 100% ET

Un examen sur table (durée totale 1h30) est organisé durant la période des examens. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques (le cas échéant) auprès du secrétariat ou de la bibliothèque. *Note finale* : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Un examen sur table (durée totale 1h00) est organisé. Cet examen porte sur l'ensemble des cours dispensés (CM et textes associés en TD). Il appartient aux étudiants de récupérer les documents pédagogiques auprès du secrétariat ou à la bibliothèque. *Note finale*: 100% de la note à l'UE.

PRO 2 Supervision des pratiques professionnelles

Responsable : Steve BUENO-MARTIN

UE Pro du S6.

Répartition horaire : 12h TD

Total : 100 heures de stage minimum sur l'année et 12 heures de TD de supervision au S6

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

100% ET (pas de régime dérogatoire pour l'UE PRO)

La validation de l'UE PRO est soumise à 4 conditions :

- Réalisation d'un stage d'au minimum 100 heures,
- Présence obligatoire aux séances de supervisions de stage à l'université quel que soit le statut de l'étudiant (aucune dérogation ne sera accordée),
- Rédaction d'un rapport de stage au S6,
- Production d'une attestation de fin de stage accompagnée d'une évaluation par le référent de l'institution dûment tamponnée et signée.
-

Note finale : Ces quatre éléments sont pris en compte. Si l'un des quatre éléments n'est pas présent, l'UE PRO ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une validation.

La validation est semestrielle (S5 et S6) et cette UE ne peut en aucun cas être compensée par une autre UE. La note minimale de 10/20 est donc requise.

Seconde chance

Si l'étudiant a eu une moyenne inférieure à 10 et s'il remplit les conditions énoncées ci-dessus, il peut être autorisé à avoir une seconde chance. Si cette autorisation est donnée, la seconde chance consistera à produire un rapport de stage et une attestation selon les mêmes modalités que celles précisées ci-dessus.

Parcours Psychophysiology (P5)

BLC - Biologie de la conscience

Responsable : **Christophe FÉRON**

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24 h CM

Objectifs : Comprendre les débats relatifs à la conscience et les apports des neurosciences à ce débat. Approches historiques, conceptuelles et théoriques des débats sur « esprit » et « conscience » ; bases biologiques des états de conscience (veille, sommeil, rêve) et des altérations de conscience (hallucinations, comas) ; perception inconsciente et effets sur les compétences et le comportement ; conscience de soi et d'autrui : approche développementale et comparée.

MCCC

Une seule épreuve écrite en fin de semestre (durée maximale 2h) sur les enseignements de l'UE (CM).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée maximale 2h), sur les enseignements de l'UE (CM).

Note finale : 100% de la note à l'UE.

CCE - Comportement, cognition et évolution

Responsable : Stéphane CHAMERON

Enseignants : Stéphane Chameron, Alaïs Liénard, David Sillam-Dussès (CM et TD)

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM et 24h TD

Objectifs : Cet enseignement vise à initier les étudiants en psychologie à une conception du comportement intégrant les concepts et méthodes de l'éthologie, des sciences de la cognition et de l'évolution. Un individu est en effet le produit de l'histoire de son espèce et de son expérience personnelle. Dans cet enseignement, le comportement et les activités cognitives qui le sous-tendent sont présentés comme cibles et moteurs de l'évolution. Plus spécifiquement, nous verrons en quoi le répertoire comportemental d'une espèce et ses aptitudes cognitives dépendent des pressions de sélection subies au cours de l'évolution. Réciproquement, le rôle du comportement et des activités cognitives dans la dynamique évolutive sera abordé. L'analyse de travaux récents traitant de problématiques diverses (choix d'un site alimentaire, attribution d'états mentaux, orientation spatiale, apprentissage social et manipulation d'outils notamment) sur de nombreux taxons (allant des insectes à l'humain) permettra de faire émerger les principes généraux reliant la cognition, le comportement et l'évolution dans le règne animal.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC :

Deux devoirs sur table d'une durée de 2h sont réalisés durant les séances de TD. La moyenne des notes obtenues en TD représente 40% de la note finale. Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 60% de la note finale.

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation :

Un examen sur table d'une durée de 2h à la fin du semestre (examen de CT) représente 100% de la note finale.

Seconde chance : Un examen sur table d'une durée de 2h est organisé ultérieurement pour les étudiants qui n'ont pas validé l'UE en première session. Il représente 100% de la note de seconde chance.

EEC - Éthologie et Écologie comportementale

Responsable : Chantal POTEAUX

Enseignants : Chantal Poteaux, Cédric Zimmer (CM et TD)

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 18h CM - 6h TD

Prérequis : Aucun

Objectifs : Initier les étudiants à l'éthologie et l'écologie comportementale, étude scientifique du comportement des espèces animales, incluant l'humain, dans leur milieu naturel ou au laboratoire, à travers des méthodes d'observations précises et en tenant compte de l'histoire évolutive des espèces et des variations du milieu.

Contenu : Les origines de l'éthologie et l'écologie comportementale, leurs enracinements dans les sciences de l'évolution. Les définitions, et les méthodes. Etudier le comportement animal sous quatre aspects : sa fonction adaptative, ses mécanismes, son développement au cours de la vie d'un individu et son évolution au niveau phylogénétique. Ces aspects seront illustrés par différents thèmes comme la reconnaissance individuelle et sociale, l'adaptation comportementale, les stratégies d'approvisionnement, népotisme et reconnaissance de parentèle, et les processus évolutifs ayant déterminé le comportement de l'animal.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Étudiants inscrits en CC : **Contrôle Continu (40%) et Examen Terminal (60%)**

Le premier CC consiste à réaliser une note de type Twitter Thread (ensemble de tweets d'un même utilisateur liés les uns aux autres sur un même sujet) en relation avec les sujets de l'UE, à partir de différentes sources de documents (articles scientifiques, sites online...) avec restitution et discussion en classe sur le sujet choisi par l'étudiant. Le deuxième CC correspond à un examen écrit pendant la période de cours (durée 1h30). L'examen terminal (durée 1h30) porte sur l'ensemble des enseignements de l'UE (CM et TD).

Étudiants dispensés d'assiduité par dérogation : **Examen Terminal (100%)** L'épreuve écrite pour tous les étudiants (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

Seconde chance : Une épreuve écrite (durée 1h30), sur les enseignements de l'UE (CM et TD). Note finale : 100% de la note à l'UE.

ESA - L'enfant en situation d'apprentissage

Responsable : R. FÉNERON

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 15h CM - 9h TD

Prérequis : aucun

Objectifs : Cet enseignement s'adresse à tout étudiant désireux de se former aux mécanismes d'apprentissage et à leurs dysfonctionnements, en prenant l'enfant comme modèle d'apprenant. Il se fonde sur une approche neuroscientifique des apprentissages, en particulier dans le contexte scolaire. Les facteurs motivationnels, émotionnels et sociaux susceptibles de favoriser ou de perturber les apprentissages seront largement abordés.

Connaissances : Le cerveau, "un passage obligé pour apprendre" ; lecture et dyslexies ; les différentes formes d'apprentissage et de mémorisation ; imitation et apprentissages sociaux ; cognition, motivations et émotions ; rythmes biologiques et adaptation aux rythmes scolaires ; hyperactivité.

Compétences : Acquérir des connaissances en neurosciences de l'apprentissage ; Comprendre des compte-rendus d'expériences ; Analyser des graphiques ; Développer un argumentaire critique.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Examen final : Une seule épreuve (quel que soit le régime de l'étudiant. e) pendant la période d'examen, soit sous la forme d'un examen sur table (durée 1h30), soit sur la forme d'un devoir maison.

Seconde chance : soit un examen sur table (durée 1h30), soit un devoir maison pendant la période d'examen.

PBE - Psychobiologie des émotions

Responsable : **Gilles GHEUSI**

Crédits : 6 ECTS

Répartition horaire : 24h CM - 24h TD

Objectifs : Cet enseignement vise à rendre compte des caractéristiques, de la nature et des fonctions des émotions. Il a pour objectif de présenter les principaux cadres théoriques qui ont conduit au développement des études des émotions (théorie darwinienne, théorie périphéraliste, théorie centraliste, théorie de l'activation, théorie de l'évaluation). Les émotions sont abordées dans une perspective neuropsychologique. L'enseignement porte également sur les interactions entre émotions et cognition et sur leur contribution dans le domaine de la prise de décision.

Contenu : Le contenu aborde les principaux personnages et idées qui ont contribué au développement de la psychobiologie des émotions jusqu'à aujourd'hui. Les domaines abordés visent à faire le bilan des connaissances sur les différentes composantes qui permettent de définir une émotion. Cet enseignement est également destiné à donner un éclairage sur la notion d'affect en privilégiant une perspective à la fois fondamentale et clinique.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

CC : en milieu de semestre sous la forme d'un devoir sur table (durée 2h - 20% de la note finale) et en fin de semestre sous la forme d'un devoir sur table (durée 2h - 20% de la note finale). Aussi un contrôle terminal à la fin du semestre (durée 2h - 60% de la note finale).

TE2 - Travail d'Étude et de Recherche Psychophysiologie - 2ème partie

Responsable : Gilles GHEUSI

Enseignants : Christophe Féron, Gilles Gheusi

Crédits : 3 ECTS

Répartition horaire : 24h TD

Objectifs : Cet enseignement est en continuité avec le Travail d'Étude et de Recherche Psychophysiologie du semestre 5, et constitue une mise en application des connaissances et compétences acquises. Un travail de recherche bibliographique encadré par les deux enseignants amène l'étudiant à réaliser une synthèse critique des connaissances les plus récentes sur une problématique de son choix relevant de la psychophysiologie (entendue au sens large comme approche biologique du psychisme) ou de l'éthologie.

Au cours du semestre, l'étudiant réalise un travail de recherche bibliographique le plus exhaustif possible sur la base principalement de revues scientifiques spécialisées (internationales, à comité de lecture). Il doit pour cela réunir à l'aide de bases de données spécialisées (notamment *Scencedirect* et *Pubmed*) un corpus bibliographique initial qui, le plus souvent, doit être réduit en priorisant de façon pertinente certaines sources. L'étudiant apprend ensuite à extraire les connaissances pertinentes et à les articuler de façon à réaliser, au-delà de la simple compilation d'informations, une véritable synthèse bibliographique. Durant le semestre les étudiants sont initiés aux normes de la communication écrite scientifique, notamment à la citation des références bibliographiques dans le corps d'un mémoire et à leur référencement. Ils présentent en fin de semestre leur travail de synthèse sous la forme d'un mémoire bibliographique qui donne lieu à une soutenance orale.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences :

Cet enseignement constitue un travail personnel sur l'ensemble du semestre, sous la supervision des enseignants. Aussi la présence aux séances de supervision est obligatoire.

Un mémoire bibliographique est défendu lors d'une présentation orale de 10 minutes suivie de 10 minutes de questions devant un jury constitué des deux enseignants. La note obtenue représente 100% de la note finale.

Seconde chance : Pour les étudiants qui n'ont pas validé l'UE en première session un examen de seconde chance est organisé selon les mêmes modalités. Il consiste en la remise, à une période ultérieure, d'un mémoire bibliographique défendu lors d'une présentation orale de 10 minutes suivie de 10 minutes de discussions devant un jury constitué des deux enseignants. La note obtenue représente alors 100% de la note de seconde chance.

UE d'ouverture

Les UE d'activités physiques et sportives :

1^{er} étage du gymnase de l'université : <https://www.univ-paris13.fr/ue-sport/>

Les UE d'activités culturelles :

Au service culturel (au forum au-dessus du CROUS) : <https://www.univ-paris13.fr/ateliers-de-pratique-artistique/>

Les UE d'autres départements de l'UFR LLSHS :

Tous les départements de l'UFR (<https://llshs.univ-paris13.fr>) proposent un bloc d'enseignements dit « complémentaire », ouvert (selon les UE) à tous les étudiants de la composante. Chacun des éléments de ces blocs représente 3 ECTS. Pour les inscriptions, se renseigner auprès des secrétariats pédagogiques :

Les UE de langues

Une inscription en début d'année universitaire est obligatoire pour l'ensemble des étudiant.e.s choisissant une langue vivante en UE d'ouverture.

Pour s'inscrire :

- **Chinois, Espagnol, Italien, Russe, Japonais, Coréen, Allemand, Anglais** : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

Début des cours à l'Espace Langues le 18 septembre 2023. Attention, les places sont limitées.

12 semaines de cours. Contrôle continu (assiduité obligatoire). Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre au bureau G218 ou écrire à adm-sel@univ-paris13.fr. Les étudiants qui prennent une UE d'anglais à l'EL le font en plus de leur UE d'anglais obligatoire en psychologie (les UE de l'EL ne se substituent pas à l'UE obligatoire d'anglais).

- **Arabe**: Les étudiant.e.s doivent passer un rapide test de niveau (écrit et oral) afin d'être réparti.e.s dans le cours correspondant à leur niveau. Les créneaux sont affichés au niveau du secrétariat du LANSAD. Pour les étudiant.e.s n'ayant pu se présenter au test de niveau et/ou absent.e.s lors de la journée d'accueil, il leur faudra prendre contact par mail avec le responsable de l'arabe LANSAD par mail à l'adresse suivante : steven.duarte@univ-paris13.fr en précisant en objet « inscription LANSAD ».

Pour le **Portugais LANSAD**, les étudiants doivent se renseigner sur les créneaux horaires des trois niveaux proposés : niveau 1 (grands débutants, A1-A2), niveau 2 A2-B1), niveau 3 (B2-C1). Les créneaux sont affichés au niveau du secrétariat du LANSAD. Ensuite, les étudiants doivent se présenter auprès de l'enseignant, sur les créneaux indiqués, les premières semaines des cours pour une éventuelle évaluation de leur niveau. Si besoin, contacter la responsable à l'adresse suivante : silvia.capanema@univ-paris13.fr en précisant l'objet « inscription LANSAD ».

Le CLES

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Depuis septembre 2009, l'Espace Langues propose aux étudiants inscrits à l'USPN cette certification gratuite (en anglais pour l'instant) pour les niveaux B1 et B2. Les inscriptions se font sur le site de l'Espace Langues : <https://www.univ-paris13.fr/les-certifications/>

Les compétences évaluées sont : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale (ou l'interaction orale) et la production écrite. Les 4 épreuves sont articulées autour d'un scénario, et portent sur le même thème, de sorte que la bonne compréhension des documents audiovisuels et textuels aide à l'accomplissement des tâches de production. Au CLES B1, les consignes sont en français et les thèmes abordés sont en rapport avec la mobilité. La durée totale des épreuves B1 est de 2 heures. Au CLES B2, les consignes sont en anglais et les scénarios sont en lien avec des questions de société. La durée totale des épreuves B2 est de 3 heures.

Attention, la passation du CLES ne vous dispense pas d'assister aux cours de langues, c'est un "plus" sur votre CV!

Pour en savoir davantage sur les épreuves : <http://www.certification-cles.fr/>

Pour vous entraîner, en plus des cours : <http://certiflangues.univ-littoral.fr>

Des questions ? (précisez l'objet: "CLES B1 ou "CLES B2")

- Secrétariat CLES (questions sur les inscriptions) : sec-cles@univ-paris13.fr

Modalités de contrôle des connaissances (généralités)

Inscription

Les inscriptions se font en début d'année universitaire, la date limite des inscriptions étant fixée chaque année par l'établissement. Au moment de l'inscription, chaque étudiant.e devra conclure avec l'université un contrat pédagogique (cf. règlement des études). Ce contrat est suivi annuellement.

*Les informations générales sont contenues dans le **règlement des études de l'UFR LLSHS** qui porte sur les contrôles des connaissances et des aptitudes, les modalités de validation des UE, des semestres et de l'année ainsi que la charte des examens. Ce règlement est disponible au secrétariat pédagogique dans le courant du premier semestre et devra être signé par chaque étudiant.e.*

En psychologie, il existe 3 types d'UE :

- des UE qui comportent des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) ;
- des UE qui ne comportent que des CM ;
- des UE qui ne comportent que des TD.

Les modalités de contrôle des connaissances des UE diffèrent selon leur type et selon le régime d'inscription (normal ou dérogatoire) de l'étudiant.e.

Important : les correcteurs prennent en compte la qualité de l'expression écrite dans l'évaluation des travaux, quelle qu'en soit leur nature.

Une UE est validée lorsque la moyenne avec coefficient des notes obtenues dans tous ses éléments constitutifs (E.C.) est égale ou supérieure à 10/20. Cette UE est alors définitivement acquise et capitalisée ainsi que les crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) correspondants (cf. règlement des études de l'UFR). Un.e étudiant.e ayant obtenu 10 ou plus à une UE ne se verra pas proposer de seconde chance pour cette UE (cf. règlement des études de l'UFR).

Pour les étudiants et étudiantes inscrit.e.s en régime normal

Le régime normal correspond au **contrôle continu** (CC). A ce titre, les étudiants et étudiantes ont **l'obligation d'assiduité aux TD**. Toute absence doit faire l'objet d'une justification qui doit être fournie dans **un délai de 8 jours** aux enseignants concernés par l'absence. A défaut, le relevé de notes indiquera ABI (absence injustifiée) ce qui empêchera la validation de l'UE, du semestre et de l'année universitaire.

Le contrôle des connaissances en CC suit les modalités suivantes :

- pour les UE comprenant un CM et un TD, il se répartit entre un ou plusieurs travaux de TD et/ou un devoir sur table en temps limité en fin de semestre, comprenant le contrôle du TD et du CM. Certaines UE sont en Contrôle Continu Intégral.

- pour les UE ne comportant qu'un CM, le contrôle peut se faire en fin de semestre, sous la forme d'un devoir sur table en temps limité, ou un document à rendre. Il peut aussi être en contrôle continu.
- pour les UE ne comportant qu'un TD, il consiste en un ou plusieurs travaux de TD/devoirs sur table ou devoir maison (contrôle continu ou contrôle continu intégral).

Pour les étudiants et étudiantes en régime dérogatoire

Les étudiants et étudiantes salarié.e.s (cf. statut Étudiant.e salarié.e), chargé.e.s de famille (enfants de 10 ans au plus), sportifs et sportives de haut niveau, incarcéré.e.s, inscrit.e.s dans un conservatoire, ou bénéficiant du dispositif Reconnaissance de l'engagement étudiant (cf. SEVE Pôle Vie Étudiante) peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité aux TD.

Ils et elles sont en **examen terminal** (ET) qui consiste en un devoir sur table en temps limité (en fin de semestre).

Une demande écrite doit être adressée au responsable d'année et déposée au secrétariat avec un justificatif (cf. fiche pédagogique).

Exceptions en L3 : la dispense d'assiduité ne peut pas être accordée pour les UE PRO, TER, les UE ne comprenant qu'un TD (EPS, EXG, LTF), ainsi que pour les UE ETH, EPA, BPE1 et BPE2, et NPP. Les étudiant.e.s qui ne pourront pas y assister ne peuvent s'y inscrire.

Les différentes règles de validation

Une UE est validée lorsque la moyenne avec coefficient des notes obtenues dans tous ses éléments constitutifs (E.C.) est égale ou supérieure à 10/20. Cette UE est alors définitivement acquise et capitalisée ainsi que les crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) correspondants (cf. règlement des études de l'UFR).

Un.e étudiant.e ayant obtenu 10 ou plus à une UE ne se verra pas proposer de seconde chance pour cette UE.

En troisième année, l'étudiant.e doit choisir l'un des 5 parcours proposés, au sein duquel il/elle choisira des UE pour un total de 15 ECTS par semestre auxquelles s'ajouteront l'UE PRO du parcours (parcours de 1 à 4) et l'UE TER du parcours (parcours de 1 à 5), des UE obligatoires (anglais, statistiques) et une UE libre. L'étudiant.e devra choisir en plus une ou deux UE pour un total 6 ECTS par semestre et ces UE devront obligatoirement être dispensées en dehors du parcours dans lequel l'étudiant.e est inscrit.e mais au sein de la formation de licence de psychologie.

Stage obligatoire pour les parcours 1 à 4

Le stage de 100 heures annuelles est nécessaire pour l'obtention du diplôme pour les parcours 1, 2, 3 et 4. Il doit être effectué pendant la troisième année de licence, sous la supervision d'un.e maître.sse de stage. Il est exigé pour la validation du stage dans les parcours 1 et 2 que le/la maître.sse de stage soit un.e psychologue en institution ayant au moins trois ans d'expérience.

L'autorisation de départ en stage est soumise à l'approbation du responsable de l'UE PRO dans laquelle l'étudiant.e est inscrit.e ou par le responsable du bureau de stages, ou encore par le responsable de la mention. L'établissement d'une convention de stage respectant les modalités indiquées dans le règlement des études de l'UFR est obligatoire.

D'un point de vue pédagogique, le stage obligatoire en licence de psychologie est soumis à certaines contraintes. Ainsi, ces stages obligatoires doivent être supervisés dans le cadre des UE PRO (analyses des pratiques professionnelles). L'assiduité au stage et l'assiduité à l'UE PRO sont obligatoires pour tous les étudiant.e.s et ce, quels que soient leur statut ou leur situation ; aucune dérogation n'est acceptée. Si la condition d'assiduité à l'UE PRO n'est pas respectée par l'étudiant.e, l'UE PRO ne sera pas validée, quand bien même l'étudiant.e aurait effectué un stage de 100 heures. De la même manière, un étudiant qui aurait été assidu à son stage et à l'UE PRO peut faire l'objet d'une évaluation en dessous de la note minimale requise à savoir au moins 10/20. Les modalités spécifiques à chaque parcours sont indiquées par les responsables des UE PRO (notamment mais pas que, la date butoir pour débiter le stage bien que celle-ci ait été révisée compte tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie covid19).

Seuls les étudiants en mobilité internationale peuvent bénéficier d'un aménagement pédagogique défini au préalable par le coordinateur pédagogique des relations internationales pour la psychologie, en accord avec le responsable du parcours. Cet aménagement ne les dispense en aucun cas d'effectuer le stage obligatoire de 100 heures.

Une seconde chance pour le semestre 6 est proposée aux étudiants ayant obtenu une note en dessous de 10/20 pour la rédaction d'un rapport de stage, uniquement si l'étudiant a été assidu à la supervision de stage et s'il a effectué son stage dans les conditions exigées. Le cas échéant, une demande de la part de l'étudiant doit être adressée au responsable du parcours de formation. Tous les autres éléments (attestation de stage et présence pendant l'année) sont pris en considération dans la note de cette seconde chance. La seconde chance est également ouverte à tous les étudiants notés ABI au semestre dès lors que les conditions de validation sont satisfaites (assiduité, attestation, nombre d'heures de stage).

La note de stage n'est pas compensable. La note minimum de 10/20 est requise au semestre 5 et au semestre 6.

Les modalités spécifiques à chaque parcours sont indiquées par les responsables des UE PRO (entre autres, la date limite autorisée pour commencer un stage).

Stages facultatifs

Les stages facultatifs peuvent avoir lieu durant ou en dehors de la période de supervision jusqu'au 31 août au plus tard. Ces stages doivent faire l'objet d'une convention. La convention sera signée par le ou la responsable des stages de psychologie lorsque le stage se déroule auprès d'un psychologue ou dans une institution à caractère médico-social. La convention sera signée par le responsable des stages de psychophysiologie ou par un éthologue lorsque le stage se déroule auprès d'un psychophysiologue, biologiste, éthologue.

UE TER

L'étudiant doit également produire un document de recherche pour l'obtention de la licence. Ce document est élaboré pendant la troisième année de licence dans l'UE « travail d'étude et de recherche » (TER). L'étudiant.e doit s'inscrire dans un groupe de TER dépendant du parcours dans lequel il est inscrit. Cette UE se déroule au semestre 5 pour les parcours de 1 à 4 et sur les deux semestres 5 et 6 pour le parcours 5.

Aucune compensation n'est possible pour le TER du parcours 5 (note minimale de 10/20 exigée à chaque semestre). En revanche pour les parcours 1 à 4, l'UE TER est soumise aux mêmes conditions de validation et de compensation que les autres UE à l'exception de l'UE PRO.

Les différentes règles de compensation

Règles de compensation au sein de chaque semestre :

Pour les semestres S1 à S4 : Lorsque la moyenne du semestre est supérieure ou égale à 10/20, et qu'aucune note constitutive d'une UE ne présente un ABI, alors toutes les UE du semestre du semestre sont validées et le semestre est validé.

Pour les semestres S5 et S6 : Lorsque la moyenne du semestre est supérieure ou égale à 10/20, et qu'aucune note constitutive d'une UE ne présente un ABI, les notes de toutes les UE du semestre sont validées sous réserve :

- de l'obtention d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE PRO (au S5 et au S6) pour les parcours de 1 à 4
- d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE TER (au S5 et au S6) pour le parcours 5.

Règles de compensation entre les semestres :

- Pour l'obtention de la Licence 1, il faut atteindre une moyenne annuelle d'un minimum de 10/20 à la 1^{ère} ou à la 2^{nde} session dite de seconde chance. Cette moyenne annuelle est calculée à partir de la moyenne des deux semestres S1 et S2. La compensation s'effectue entre les deux semestres si l'un des deux semestres n'a pas atteint la moyenne minimale de 10/20. Attention, la présence d'un ABI à une UE ou à un élément constitutif de l'UE bloque la compensation.
- Pour l'obtention de la Licence 2, il faut atteindre une moyenne annuelle d'un minimum de 10/20 à la 1^{ère} ou à la 2^{nde} session dite de seconde chance. Cette moyenne annuelle est calculée à partir de la moyenne des deux semestres S3 et S4. La compensation s'effectue entre les deux semestres si l'un des deux semestres n'a pas atteint la moyenne minimale de 10/20. Attention, la présence d'un ABI à une UE ou à un élément constitutif de l'UE bloque la compensation.
- La règle de compensation entre les moyennes des deux semestres, 5 et 6 est appliquée sous réserve :
 - d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE PRO (au S5 et au S6) pour les parcours de 1 à 4 ;
 - d'une note minimum de 10/20 à chacune des UE TER (au S5 et au S6) pour le parcours 5.

Pour s'inscrire en deuxième année de licence (L2), l'étudiant doit avoir validé les enseignements du S1 et S2 (selon les règles de compensation intra et inter-semestres indiquées plus haut). De même, pour s'inscrire en troisième année de licence (L3), l'étudiant doit avoir validé les semestres S3 et S4 (selon les règles de compensation intra et inter-semestres indiquées plus haut). L'étudiant.e peut néanmoins bénéficier du statut AJAC (cf. règlement des études de l'UFR).

Une « seconde chance » est proposée pour les UE non validées et non compensées et uniquement celles-ci. La meilleure des deux notes est retenue.

Dans la mesure où les notes moyennes peuvent se compenser entre les semestres, le calendrier de la seconde chance est fixé à après la tenue du premier jury final annuel.

Pour l'UE TER du parcours 5, la seconde chance pourra être proposée après la tenue du premier jury du semestre 5.

Le dispositif "Oui Si"

Le dispositif « Oui si » est un dispositif d'aménagement pédagogique qui permet de soutenir les étudiant.e.s vers la réussite de leurs études. Tous les étudiant.e.s ayant validé la proposition OUI SI sur Parcoursup et tous ceux qui ont été acceptés avec cette condition hors Parcoursup (candidature spontanée) sont inscrits dans ce dispositif d'aménagement. Les étudiants devront signer un contrat pédagogique stipulant non seulement l'inscription administrative en licence 1 aménagée, les UE soumises à validation, et les UE soumises à assiduité ouvertes spécialement pour eux dans le cadre du dispositif aménagé.

Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans ce dispositif suivent un cursus aménagé. Sur le plan administratif, ils sont inscrits en L0, même si la plateforme Parcoursup cette année les a dans un premier temps inscrits en L1. Le changement est opéré par la responsable de la scolarité de l'UFR LLSHS.

L'aménagement pédagogique consiste en un suivi individuel et de groupe par des enseignants référents tout au long de l'année. Il consiste également en un renforcement de la formation méthodologique et des cours centrés sur le projet professionnel. Les étudiant.e.s suivent tout au long de l'année sur les deux semestres, des cours créés spécialement pour eux. Par ailleurs, ils sont inscrits au même titre que les autres étudiants dans toutes les UE de la licence 1.

L'aménagement comprend également un soutien par des tuteurs (« emplois étudiants » d'année supérieure) consacrés à l'approfondissement des cours, à un travail de révision et de préparation aux examens et à une bonne insertion sociale au sein de l'université.

Les règles de validation et de compensation des UEs de la licence 1 pour ces étudiants de L0 sont les mêmes que celles définies pour tous les étudiants de licence 1. Ces cours de renforcement ne font pas l'objet d'une évaluation par examen mais ils sont soumis à assiduité obligatoire pour les étudiants qui relèvent de ce dispositif. Le passage des étudiants en deuxième année (passage de L0 à L2) est validé par un jury de fin d'année qui est le même jury que celui de la licence 1. La validation finale de la L1 est réalisée à la fin de la durée du dispositif sur la base de l'ensemble des UE validées par l'étudiant et est soumise aux mêmes règles de validation et d'AJAC (cf. règlement des études) que les étudiants inscrits en L1.

Les étudiant.e.s qui relèvent de ce dispositif d'aménagement et qui souhaiteraient disposer de deux ans pour suivre et valider leur licence 1 doivent en faire la demande auprès de l'enseignante référente OUI SI dans un délai de trois mois après la rentrée universitaire. La demande devra être motivée et discutée avec l'enseignante ; si la situation ou le niveau le justifie, la demande sera acceptée.

Les différentes règles d'assiduité et la défaillance

Ces règles sont indiquées dans le règlement des études de l'UFR. En complément, les étudiants en régime normal (assiduité obligatoire aux TD) ayant été absents de façon non justifiée à un examen de contrôle continu obtiendront zéro à cet examen. Les étudiants en régime normal ayant été absents de façon justifiée à un examen de contrôle continu auront leur note neutralisée ou une épreuve de remplacement, au choix de l'enseignant responsable de l'UE. Cette justification devra impérativement être transmise aux secrétariats pédagogiques avec une copie aux enseignants concernés dans un délai d'une semaine maximum après le retour à l'université.

Les règles de poursuites d'études

Le passage dans l'année supérieure est autorisé lorsque chacun des semestres de l'année en cours est validé au terme des deux jurys de fin de semestre, à l'issue des compensations et des épreuves de seconde chance.

L'étudiant.e ajourné.e peut être autorisé.e par le jury de fin de semestre pair à s'inscrire dans l'année supérieure avec une dette (étudiant ajourné admis à continuer – AJAC ; cf. règlement des études de l'UFR).

Le nombre de redoublements est limité (cf. point 2 de ce document).

Des passerelles sont possibles entre spécialités ou parcours via le contrat pédagogique individualisé. Cette demande devra être adressée au responsable de l'année de licence 3. Ainsi, le passage d'un parcours à un autre en L3 est possible jusqu'à la fin du mois d'octobre. Il n'y a donc pas de passerelle possible entre S5 et S6. Pour toute demande de passerelle, il faut rencontrer le directeur d'études afin de refaire le contrat pédagogique.

Changement de parcours pour les étudiants redoublants

Les étudiants redoublants qui souhaitent changer de parcours lors de la 2^{ème} (ou plus) année d'inscription en licence 3 devront en faire la demande au responsable d'année et aux deux responsables de parcours (celui qu'ils quittent et celui qu'ils souhaitent intégrer). Dans ce cas, les étudiants devront obtenir le nombre de crédits ECTS exigé par le nouveau parcours dans lequel ils s'inscrivent et ils devront suivre l'UE PRO et/ou TER du nouveau parcours en question et ce, même s'ils ont déjà obtenu des crédits de cette UE PRO/TER dans l'ancien parcours. Les crédits d'autres UE obtenus dans l'ancien parcours pourront être considérés pour le diplôme en cours à hauteur de 6 crédits maximum en les considérant comme des UE hors parcours. Les crédits obtenus dans l'ancien parcours au-delà des 6 crédits déjà mentionnés ne seront pas comptabilisés dans la moyenne d'année mais ils pourront faire l'objet d'un supplément au diplôme.

Les régimes spécifiques

Les étudiants chargés de famille, handicapés et/ou sportifs de haut niveau peuvent obtenir une dispense d'assiduité et de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande écrite, en l'accompagnant de documents justifiant leur demande auprès du responsable de l'année de formation dans les meilleurs délais après leur inscription ou leur changement de situation. Ces éléments figurent dans le contrat pédagogique individualisé de l'étudiant (cf. règlement des études de l'UFR). Concernant le statut d'étudiant salarié, la reconnaissance de l'engagement étudiant et l'année de césure, l'UFR respecte les modalités du règlement intérieur de la CFVU de l'université Sorbonne Paris Nord, consultables sur l'ENT. Des modalités d'évaluation pour les étudiants dispensés d'assiduité sont proposées dans chaque UE. Les modalités de compensation pour ces étudiants sont les mêmes que celles établies pour les étudiants en contrôle continu (régime normal).

Cependant, certaines UE ne peuvent pas être validées sans l'assiduité aux TD et ce y compris pour les étudiants bénéficiant d'un régime spécifique. Il s'agit notamment des UE préprofessionnelles (UE PRO en licence 3 et UE préparation au projet professionnel PPP en licence 1), les UE TER en licence 3 (travaux d'enseignement et de recherche), les UE de bilan psychologique BPE1 et BPE2, d'approche clinique à l'examen psychologique de l'adulte (EPA), les UE expérience de groupe (EXG), les UE lecture de textes fondamentaux (LTF1 et 2) et l'UE entretiens en psychologie sociale (EPS, toutes ces UE étant en L3..

La gestion des examens

cf. règlement des études de l'UFR.

Organisation du contrôle continu/terminal/hybride : les épreuves du contrôle terminal sont organisées par le service des examens de la composante ; Les épreuves de contrôle continu sont gérées en coordination entre le secrétariat et l'enseignant responsable de l'UE en question. Les étudiants sont avertis dès le début des cours des modalités d'examen.

Tous les étudiant.e.s pourront bénéficier de la seconde chance pour les UE auxquelles ils/elles auraient obtenu une note inférieure à 10/20 et lorsque les règles de compensation n'ont pas permis de valider le semestre et/ou l'année. La meilleure note sera prise en compte dans le calcul de la moyenne de fin de semestre.

- * Rappel des dispositifs dérogatoires et les dates d'examen propres à la composante tel qu'ils ont été validés dans le règlement des examens d'UP13 proposé en CFVU.
- * Dates de période de jurys : cf. calendrier de l'UFR.
- * Stages : cf. point 3 de ce même document.
- * Accès aux salles d'examen : cf. règlement des études de l'UFR.
- * Dispositif de consultation de copies : cf. règlement des études de l'UFR.
- * Publication des résultats : cf. règlement des études de l'UFR.

Evaluation des enseignements

Les UE d'enseignement seront évaluées périodiquement en accord avec le pôle observatoire de la vie étudiante.

Un conseil de perfectionnement qui réunit enseignants et étudiants délégués se réunit au minimum 2 fois par an. Il permet entre autres de faire le point sur les enseignements, leur organisation, celle des examens, etc. Par ailleurs, des étudiants délégués sont élus en début d'année par année : un délégué par groupe de TD pour la licence 1 et 2 et un ou deux délégués par parcours (selon les effectifs étudiants) pour la troisième année.

Droits et devoirs de l'étudiant

Droits

- Droit à recevoir un enseignement de qualité,
 - Droit à un environnement de travail qui réponde aux exigences d'études supérieures,
 - Droit à la protection médicale et sociale,
 - Droit au respect de la personne et de ses biens,
 - Droit aux aides financières et/ou à la mobilité (sous conditions),
 - Liberté d'expression,
 - Libertés d'association et de réunion,
- etc.

Obligations

- Tolérance et respect des personnes,
 - Respect des règlements de l'Université Paris 13, de l'UFR LLSHS et des formations,
 - Respect des locaux et des biens,
 - Interdiction de fumer dans tous les locaux de l'UFR,
 - Utilisation des ressources informatiques uniquement à des fins pédagogiques ou scientifiques,
 - Respect de la charte des examens,
- etc.

Les droits et les obligations sont les mêmes que ceux définis par la CFVU et adoptés par les composantes.

Tout manquement grave à ces obligations donnera lieu à des poursuites devant la section disciplinaire de l'Université Paris 13, voire devant les tribunaux.

Dispositifs d'accompagnement et de soutien

Le tutorat étudiant

Ce tutorat, ouvert à tous les étudiants et étudiantes inscrit.e.s en licence de psychologie, permet de bénéficier d'un soutien et en particulier en cas de difficultés, par des conseils bibliographiques, des explications sur des points précis des cours, une méthodologie de révision des cours et de préparation des examens, etc.

tutorat.psychologie.p13@gmail.com, salle D 111.

Les entretiens individuels

Les étudiants et étudiantes peuvent solliciter les responsables d'année ou de parcours afin de s'entretenir sur leurs études et leur poursuite.

L'ensemble des enseignants est disponible pour répondre aux sollicitations concernant leurs enseignements. Pour prendre rendez-vous, si vous êtes étudiant.e en Licence 1 ou 2, vous adresserez votre demande par courriel à Pierre Souche : psychologie-licence1-2.llshs@univ-paris13.fr. Si vous êtes étudiant.e en Licence 3, vous adresserez votre demande à Kristina Radosavljevic : psychologie-licence3.llshs@univ-paris13.fr

Aménagement des conditions d'étude

Service de médecine préventive universitaire

9h à 17h, du lundi au vendredi

<https://www.univ-paris13.fr/medecine-preventive/>

Cellule handicap

<https://www.univ-paris13.fr/accueil-etudiants-handicapes/>

Aides sociales

Service social

9h30 à 16h30, du lundi au vendredi, Bâtiment de la médecine préventive

01 49 40 39 26

<https://www.univ-paris13.fr/service-social/>

Mobilités européenne et internationale

Les étudiants et étudiantes désireux de partir à l'étranger pour étudier un semestre ou une année dans un département de psychologie peuvent se rendre sur le site du Service des Relations Européennes et Internationales (SREI) de l'université Sorbonne Paris Nord pour y trouver des informations pratiques <https://www.univ-paris13.fr/partir/>

Des réunions d'informations sont prévues dans le courant du premier semestre.

Ces mobilités relèvent du :

- Programme d'échange Erasmus Plus (Europe)
- Programme d'échange Crepuq (Canada)
- Programme d'échange Micefa (USA)
- Des accords « cadre » (accords bilatéraux entre l'Université Sorbonne Paris Nord et une université étrangère).

Pour consulter le site des accords européens et internationaux pour la psychologie : <http://www.univ-paris13.fr/international/accords>

Chargée de la mobilité sortante : IUT Villetaneuse, RC, outgoing@univ-paris13.fr, 01 49 40 37 65

Chargé de la mobilité entrante : IUT Villetaneuse, RC, incoming@univ-paris13.fr, 01 49 40 28 48

Responsable pédagogique pour la psychologie : **Steve BUENO-MARTIN**

Passerelles et poursuite d'études

Poursuite des études en master à l'Université Sorbonne Paris Nord

La formation offre aux étudiants et étudiantes qui le souhaitent la possibilité de s'orienter au sein de l'USPN vers :

- Le master de psychologie : Psychopathologie clinique psychanalytique
 - Parcours clinique et psychopathologie : problématiques des limites
 - Parcours clinique interculturelle et transculturelles
 - Parcours clinique et développement : enfants, adolescents, parentalités ;
 - Parcours clinique des institutions, clinique du travail.
- Le master d'éthologie (sélection sur dossier dans la limite du nombre de places de M1 ; conditions : avoir validé dans leur licence les UE du parcours de psychophysiologie ou avoir validé au moins 20% d'UE de psychophysiologie pour les parcours psychologie cognitive et psychologie du développement).
- Un master de psychologie cognitive fondamentale et appliquée en collaboration avec Paris 5.

Ces masters sont dorénavant sélectifs dès le M1.

Avec la licence de psychologie

- **Concours de catégorie A de la fonction publique** s'ouvrant à partir de Bac +3 (cadres).
- **Médiateur(trice) familial(e)** : formation avec accès sous conditions, Bac + 2 dans le secteur social ou santé, Bac + ³/₄ dans les secteurs juridique, psychologique ou sociologique, ou bac + 2 + expérience professionnelle qualifiante.

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/mediateur-trice-familial-e>

<http://www.apmf.fr>

- **Psychomotricien(ne)** : formation en 3 ans avec accès direct à l'examen d'entrée en 2^e année pour les titulaires d'une licence ou d'un Master 1 de psychologie.

<http://www.isrp.fr>

<http://www.cioparamedical.com>

<http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-paramedical>

- **Masters des métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF)** : admission sous conditions en M1 dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Se renseigner sur les parcours pertinents en L2 et L3. Examen en fin de M1 pour l'accès au M2, puis préparation aux différents concours en M2 : enseignants du 1^{er} degré (CRPE, concours de recrutement de professeur des écoles) et du 2^e degré (CAPES) etc.

<http://www.education.gouv.fr/cid1052/professeur-des-ecoles.html>

<http://espe.u-pec.fr>

<http://www.espe-paris.fr>

<http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1203782/l-ecole-superieure-du-professorat-et-de-l-education-espe-de-l-academie-de-versailles>

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/04Avril/33/7/OnisepEnseignementEXTRAITSv2315337.pdf>

<http://www.education.gouv.fr/pid29075/recrutement.html>

Avec ou sans la licence de psychologie

Le parcours de la Licence de psychologie, tant par ses contenus que par certaines approches pédagogiques (sensibilisation à la vie des groupes, initiation à l'entretien, etc.), constitue une préparation privilégiée pour des concours ouvrant sur des formations voisines et vers des concours administratifs :

- **Sciences de l'Éducation** dès la L2, après avoir validé dans les UE libres de la L1 les enseignements dispensés par ce Département (cf. site de cette formation).
- **Concours de catégorie B et C de la fonction publique** sous conditions (Baccalauréat, BEP, etc.) : se renseigner auprès des Bureaux d'information et d'orientation.
- **Assistant(e) de service social** : formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac.

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/assistant-e-de-service-social>

<http://www.fondation-itsrs.org/Assistant-e-de-Service-Social.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid1073/assistant-e-de-service-social.html>

- **Éducateur(trice) de jeunes enfants** : formation de 1500 heures + 15 mois de stage pratique avec accès à la formation sur concours de niveau Bac, ou avec 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social. Allègement de la formation sur équivalences pour les titulaires d'une licence de psychologie.

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/Diplome-d-Etat-d-educateur-de-jeunes-enfants>

<http://www.irtsparisidf.asso.fr/Formations/Éducation/ÉducateurdeJeunesEnfants/tabid/1161/language/fr-FR/Default.aspx>

<http://www.fondation-itsrs.org/Educateur-trice-de-jeunes-enfants.html>

<http://www.cerpe.info/index.php/formations96/educateur-de-jeunes-enfants83>

- **Éducateur(trice) spécialisé(e)** : formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac.

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/Diplome-d-Etat-d-educateur-specialise>

<http://www.irtsparisidf.asso.fr/Formations/Éducation/ÉducateurSpécialisé/tabid/1159/language/fr-FR/Default.aspx>

<http://www.fondation-itsrs.org/Educateur-trice-Specialise-e.htm>

- **Éducateur(trice) de la protection judiciaire de la jeunesse** : 2 ans de formation rémunérée avec accès sur concours de niveau Bac + 2 :

<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/educateur-trice-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse>

- **Conseiller(ère) pénitentiaire d'insertion et de probation** : 2 ans de formation rémunérée à l'école d'administration pénitentiaire d'Agen, avec accès à la formation sur concours de niveau Bac + 2 mais avec un niveau au concours généralement supérieur :

<http://www.enap.justice.fr>

<http://www.metiers.justice.gouv.fr/artpix/NoticeCIPv2.pdf>

<http://www.metiers.justice.gouv.fr>

- **Conseiller(ère) / Chargé(e) d'insertion professionnelle** : formation modulable avec accès sur dossiers, épreuves et entretiens, à partir du niveau Bac ou équivalent, et expérience professionnelle souhaitée de l'insertion.

<http://www.afpa.fr/formations/les-offres-de-formation-et-vae/formation-diplomante/fiche/9700>

- **Conseiller(ère) pôle emploi** : Bac + 2 ou 2 ans minimum d'expérience professionnelle et accès sur dossiers, épreuve écrite et entretien.

<http://www.pole-emploi.org/accueil/>

- **Infirmier(ère)** : formation en 3 ans avec accès à la formation sur concours de niveau Bac (les candidats ont généralement un niveau Bac + 2 ou Bac + 3).

<http://www.infirmiers.com>

- **Orthophoniste** : formation en 5 ans avec accès sur concours à partir du niveau Bac.

<http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-du-paramedical>

NB : une formation pour la préparation au concours d'orthophonie existe à l'ufr LLSHS de l'université Sorbonne Paris Nord.

Annexe : Information sur le plagiat

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée. L'auto-plagiat est également puni : un travail produit pour la validation d'une UE ne doit pas être redonné, même en partie, pour valider une autre UE y compris dans le cas où ces UE sont sur deux niveaux d'étude différents.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Lorsque l'UE exige un travail personnel, il n'est pas autorisé de fournir une copie ou un devoir maison identique même en partie, à celle ou celui fourni par un autre étudiant.

Les sanctions encourues ?

Le plagiat est facile à détecter. L'université est dotée d'un logiciel antiplagiat permettant de les détecter dans les copies ou mémoires.

L'étudiant.e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné.e au niveau de **la note** pour l'exercice
2. à **être déféré.e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

Attestation de travail personnel et de non plagiat

Les étudiant.e.s devront de manière obligatoire rendre une attestation pour tout travail fait à la maison (devoir, rapport, note de recherche, TER, mémoire etc.).

L'Attestation sur l'honneur ci-dessous devra être écrite de manière manuscrite et signée de l'étudiant.e. que tout.e étudiant.e doit écrire de manière *manuscrite* lorsqu'il rend un travail fait maison (devoir, mémoire, rapport, TER, etc.). IL/Elle doit apposer sa signature et ajouter cette attestation à tout devoir rendu (attention la mettre dans UN SEUL ET MEME FICHER si le devoir est à rendre sous forme électronique, à la fin du devoir et dans ce cas, il faut compléter le document). Cf. ci-dessous le modèle à recopier ou à compléter et signer.

Attestation sur l'honneur d'un travail personnel et de non plagiat

Je soussignée madame / monsieur

(numéro d'étudiant.e) : inscrit en

..... (indiquer le niveau d'études et le parcours si L3) atteste sur l'honneur que le

travail intitulé :

.....
.....
.....

pour la validation de l'UE

.....

nom de l'enseignant :

.....

est le fruit de mon travail individuel et personnel. Je déclare également avoir pris connaissance de ce qu'est le plagiat et je déclare sur l'honneur que je n'ai pas plagié ce travail et qu'il constitue une production spécifique pour l'UE citée ci-dessus.

J'ai conscience que je m'expose à des sanctions disciplinaires en cas de plagiat et dans le cas où ce travail ne serait pas individuel et personnel.

Fait le

à

Signature de l'étudiant.e

Communiquer, s'informer à l'université

Si vous avez des questions, soyez attentif à adresser votre message à la bonne personne:

Pour une Unité d'Enseignement (UE), vous pouvez contacter le responsable pour tout ce qui concerne le Cours Magistral (CM), les Travaux Dirigés (TD) ou des aspects généraux (modalités et dates d'examen, contenus, bibliographie, consultation copies).

Pour des questions relatives à l'ensemble des enseignements du niveau, vous devez vous adresser au responsable d'année.

Pour des aspects liés au projet professionnel/d'études et au diplôme, vous devez contacter le directeur des études.

Lorsque votre question ne porte pas sur votre projet personnel, ou sur un besoin/difficulté personnel, mais concerne l'ensemble d'un enseignement ou de la promotion, la question doit être portée par le/la délégué.e

Si vous devez contacter un enseignant (responsable d'UE, chargé de cours, responsable d'année, responsable de mention) vous devez **toujours utiliser votre messagerie universitaire**. En effet, le serveur universitaire ne distribue parfois pas les messages destinés/en provenance de messageries telles que outlook, hotmail, yahoo, etc. Votre message risque ainsi de ne pas être reçu, ou bien vous risquez de ne pas recevoir la réponse qui vous a été adressée. Les messages qui concernent parfois l'ensemble d'une UE ou de la mention arrivent aussi sur votre messagerie.

Par ailleurs, des informations pédagogiques sont habituellement postées sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Vous devez **vous connecter quotidiennement** pour en être informé.e.s : c'est votre devoir de prendre connaissance de ces informations.

Les étudiants créent habituellement des groupes facebook pour partager certaines informations relatives à l'enseignement ou à des questions administratives (inscriptions, CROUS, etc.). Ces informations ne sont pas officielles car il ne s'agit en aucun cas d'une voie formelle de communication avec l'établissement ou avec les enseignants. Soyez attentifs, car les enseignants ne sont pas en mesure de vérifier la véracité de ces informations. Suivez uniquement les indications et informations que vous trouvez sur l'ENT.

Université SANS TABAC



FESTIF
Facultés et Écoles Sans Tabac en Île de France

UNIVERSITÉ **PARIS 13**
NORD